



HAL
open science

Amboise (Indre-et-Loire), réserve archéologique de la 'Butte de César' : un four de potiers et sa production (30 av./20 ap. J.-C.). Etude préliminaire

Jean Marie Laruaz, Laureline Cinçon, Francesca Di Napoli

► **To cite this version:**

Jean Marie Laruaz, Laureline Cinçon, Francesca Di Napoli. Amboise (Indre-et-Loire), réserve archéologique de la 'Butte de César' : un four de potiers et sa production (30 av./20 ap. J.-C.). Etude préliminaire. Actes du congrès de Lyon, 24-27 septembre 2020 : Les céramiques à Lugdunum et dans la région : datation et circulation ; actualité des recherches céramiques, SFECAG, pp.577-594, 2020. <hal-03228590>

HAL Id: hal-03228590

<https://hal.science/hal-03228590v1>

Submitted on 18 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Laureline CINÇON¹
 Francesca DI-NAPOLI²
 Jean-Marie LARUAZ³

AMBOISE (Indre-et-Loire), réserve archéologique de la “Butte de César” : un four de potiers et sa production (30 av. / 20 apr. J.-C.). Étude préliminaire

INTRODUCTION

L'*oppidum* des Châtelliers, situé à Amboise (Indre-et-Loire), constitue la principale agglomération des Turons à la fin de l'âge du Fer. Il a fait l'objet de très nombreuses interventions archéologiques préventives dans le cadre du développement de la ville actuelle (Laruaz 2009 ; 2018c). Parallèlement, un programme de recherche a été entrepris depuis de nombreuses années dans la réserve de la « Butte de César » (Laruaz 2016, p. 201 ; 2017 ; 2018b ; 2019 ; 2020). Ce programme a notamment donné lieu à des fouilles réalisées entre 2015 et 2019, sur une superficie de 860 m² (Fig. 1).

La réserve, située dans la partie sommitale et centrale du plateau, est le siège d'un tertre de 67 m de diamètre, partiellement conservé sur 7 m de hauteur. Les vestiges mis au jour au cours des dernières campagnes de fouilles de ce secteur ont permis d'identifier ce tertre comme un *tumulus* princier du premier âge du Fer. Ce monticule, situé à seulement 500 m du château royal, sera réutilisé à de nombreuses reprises au cours du temps, notamment comme siège d'artillerie au temps de François I^{er}, et comme lieu d'agrément au XVIII^e s.

Concernant la caractérisation de la ville gauloise autour du tertre, les données sont abondantes et trahissent un faciès plutôt original. Les vestiges les plus anciens se rapportent à La Tène D2b, mais c'est à partir des années 30 av. n.è. que l'occupation se densifie particulièrement. La structuration de la ville à cet endroit respecte une trame régulière, à l'exception des vestiges situés au pied du tertre, qui s'organisent périphériquement à ce dernier (Fig. 1). Au centre de l'emprise, il est possible de restituer un ensemble architectural assez vaste avec une cour centrale empierrée, peut-être dédiée à des activités commerciales. De part et d'autre de cet ensemble ont été mis en évidence des activités artisanales : au nord, un four de potiers, exceptionnellement bien conservé et, au sud, un atelier de travail des métaux.

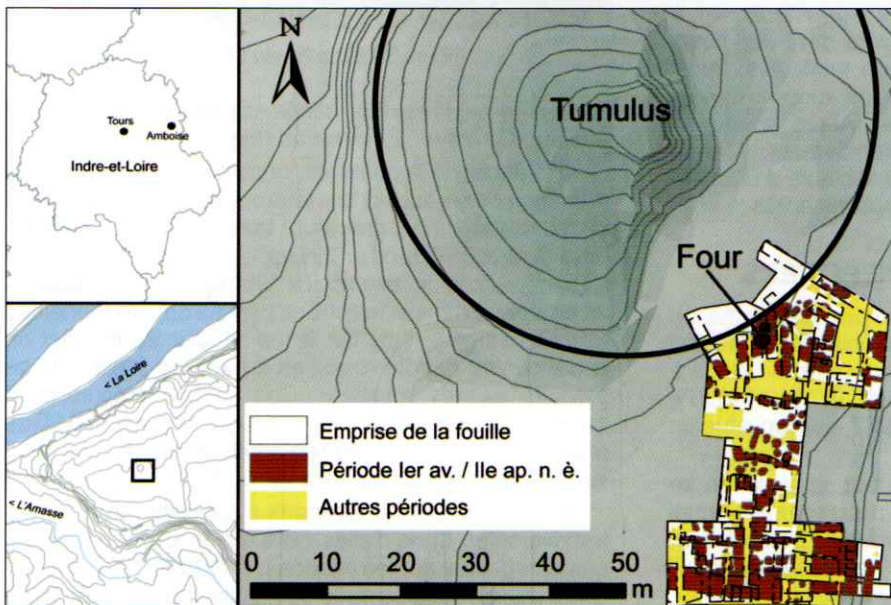


Figure 1 - Amboise (Indre-et-Loire). Plan de localisation du site de « La Butte de César ».

1 Céramologue antiquisante / Chercheuse indépendante.
 2 Céramologue protohistorienne / Inrap CIF – UMR CITERES LAT.
 3 Archéologue protohistorien / CD 37 – SADIL.

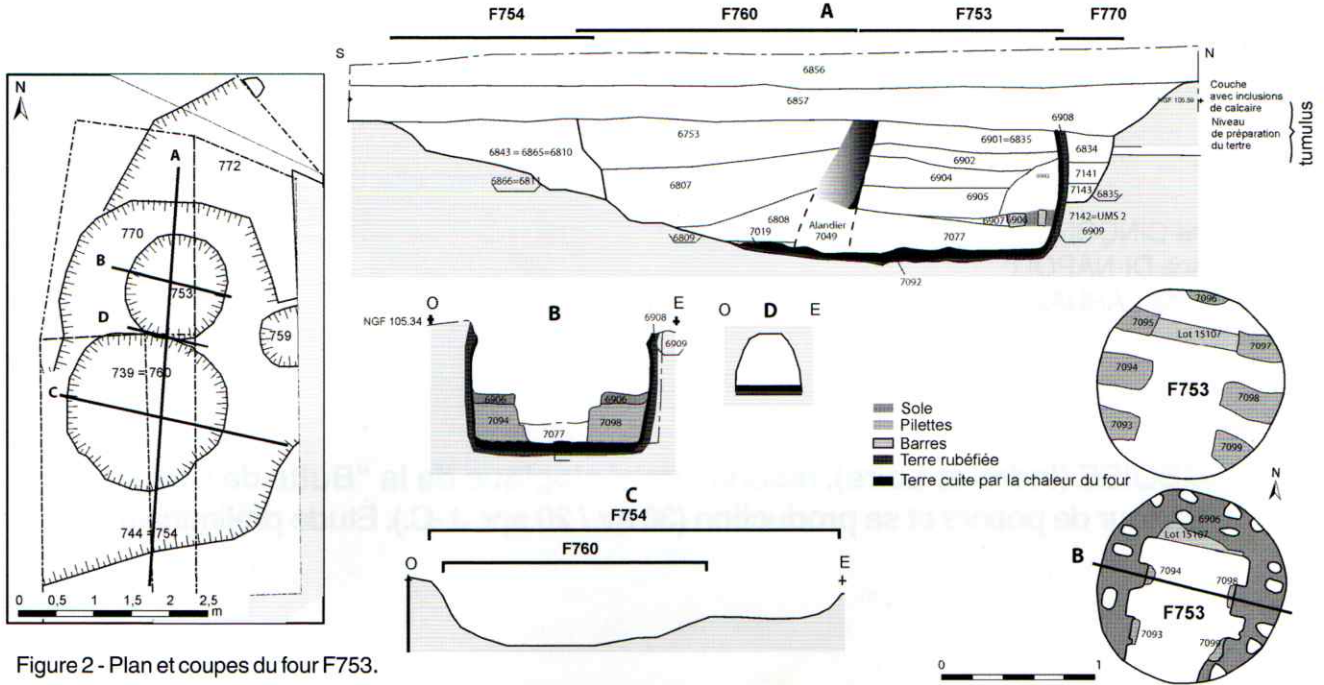


Figure 2 - Plan et coupes du four F753.

Le mobilier mis au jour dans ce quartier invite à considérer le statut de l'occupation de ce secteur de la ville sous un éclairage particulier. En effet, plusieurs artefacts très spécifiques concentrés dans cette petite fenêtre permettent d'envisager la présence et la concentration d'une population exogène à cet endroit précis de l'*oppidum*. On remarque en effet la présence d'objets typiques d'un milieu fortement romanisé (couverture de boîte à sceau, 1/2 pied romain, lampe à huile, etc.) qui constituent pour beaucoup d'entre eux des *unica* à l'échelle de l'*oppidum*. On observera notamment la présence d'un exceptionnel manche de passoire ajouré qui ne trouve d'équivalent que dans les camps augustéens et à Bibracte. À cela s'ajoutent des *militaria*, dont une fibule de type Alésia peut-être en cours de fabrication, ainsi qu'une proportion très inhabituelle de monnaies exogènes (16 % des 911 occurrences). Après la période augustéenne, l'occupation s'étiolle rapidement, comme cela a pu être observé dans d'autres secteurs de l'agglomération. Il n'y plus de trace d'occupations après le II^e s.

I. PRÉSENTATION DU FOUR DE POTIERS

Le four de potiers F753 se trouve au pied de la butte, un choix qui n'est pas anodin, car le dénivelé a ainsi été mis à profit pour creuser la structure. Le four prend place à l'intérieur d'un creusement plus vaste (F744/754/737), identifié dans les sondages 60, 61 et 67, qui constitue un espace de travail semi excavé.

D'après les terminologies en vigueur, la structure se présente comme un four circulaire à deux volumes, muni d'un seul alandier, de supports latéraux parallèles et d'une sole perforée (Dufaÿ 1996). La fosse de travail située en avant (F739/760) se présente comme un creusement circulaire de 2 m de diamètre (Fig. 2).

La chambre de chauffe présente un diamètre de 1,15 m. Elle a été entièrement creusée dans le limon de plateau qui contient une frange argileuse assez importante. Il n'y a donc pas eu la nécessité d'apporter de la matière pour aménager le sol ou les parois. Ceux-ci ont subi des chauffes importantes mais, visiblement, aucune réfec-



Figure 3 - Écorché du four F753.

tion. Le sol a cuit sur 6 cm d'épaisseur et l'argile est rubéfiée sur 4 cm supplémentaires (Fig. 3).

À l'intérieur de la chambre, nous avons pu observer la présence de six supports latéraux, des pilettes, disposés symétriquement par groupe de trois, de part et d'autre de l'axe central de l'alandier. Un septième support se trouve à l'extrémité de cet axe (Fig. 2). Il s'agit d'un petit bourrelet aménagé dans la paroi. Les pilettes ont été modelées avec de l'argile, mais les faces situées au contact du canal central ont été réalisées à partir de fragments de plaques foyères retaillées. Ces pilettes mesurent en moyenne 0,25 m de hauteur pour 0,20 de large et 0,35 de profondeur, ce qui ménage un canal central de 0,50 m de large et des canaux latéraux de 0,20 m.

Les pilettes étaient destinées à supporter trois barres transversales. L'une d'elles, celle du fond, était encore en place, reposant sur les pilettes Us 7095 et 7097 (Fig. 4). Cette barre, modelée dans de l'argile, mesure 0,60 m de long pour 0,10 m de large et 0,08 m de hauteur. Dans le comblement de la chambre de chauffe (Us 7077), d'autres fragments d'au moins un objet comparable, mais incomplet, ont été récoltés. Il possède des caractéristiques similaires à la barre trouvée en place (Fig. 5). Lors du démontage de la sole, nous avons pu constater que des tessons d'amphore et de céramique avaient été



Figure 4 - Pilettes Us 7095 et 7097 (four F753).

employés pour réaliser une armature avant le modelage de l'argile. Lors du nettoyage et du reconditionnement du matériel issu du prélèvement intégral de la sole, nous avons par ailleurs identifié d'autres éléments constituant cette armature. Il s'agit de petites barres, d'un module inférieur aux trois barres transversales précédemment décrites. Au nombre de cinq, ces fragments semblent appartenir à des barres de deux modules différents : des petits et des moyens. Les petits disposent d'une section carrée de 0,04 m de côté et les moyens possèdent une section rectangulaire de 0,08 x 0,04 m de côté. Dans la mesure où ces barres n'ont été identifiées que lors de la post-fouille, il n'est pas possible de restituer leur organisation initiale. On peut supposer qu'elles étaient disposées de manière régulière, de sorte à constituer une grille, autour de laquelle la sole a été modelée.

La sole possède une épaisseur très variable, selon la quantité d'argile appliquée autour des différentes barres. Toute la partie centrale était absente. Des fragments ont été retrouvés dans la chambre de chauffe, mais ils n'étaient pas en place et les fragments récoltés ne permettent pas de restituer toute la sole. Une partie de ces éléments a donc été évacuée après la fin de l'utilisation du four. Une quinzaine de carreaux ont été identifiés. Ils sont disposés, dans la partie intacte, selon un schéma relativement régulier et symétrique. Ils mesurent entre 6 et 10 cm de diamètre.

Le laboratoire est conservé sur près de 0,50 m de hauteur. Il présente des parois en léger encorbellement, destinées à faciliter la couverture de la structure lors de la cuisson (Fig. 2). Aucun indice de la présence d'une superstructure, amovible ou pas, n'a été découvert, comme c'est bien souvent le cas.

L'alandier se présente comme une ouverture hémicirculaire de 0,28 m de hauteur, large de 0,42 m (Fig. 2). Il est profond d'une trentaine de cm. En avant, la surface de la fosse de travail a chauffé sur une aire correspondant à un demi-cercle de 0,50 m de rayon. Une concentration de tessons surcuits a été observée à ce niveau.

Hormis le mobilier céramique découvert dans le comblement du four présenté *infra*, on peut également signaler la présence de 5 monnaies : un bronze indéterminé, un bronze picton, deux potins à la tête diabolique et une indéterminée ainsi qu'un fragment incomplet de lingotière en terre cuite. En outre, le four a également livré plusieurs restes humains, notamment crâniens. Si l'on prend en compte le four (F753), la fosse de travail (F760) et le creusement dans lequel ils prennent place (dans les sondages 60, 61 et 67), on dénombre quatre individus au

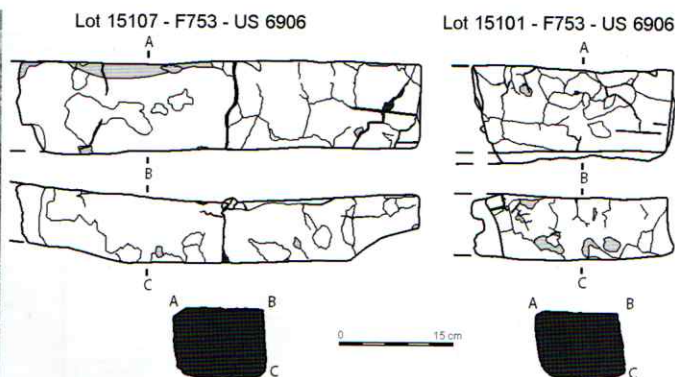


Figure 5 - Exemples de barres constituant la sole du four F753.

minimum : trois adultes représentés par l'écaille de l'occipital complète ou partielle et un immature représenté par une partie de son pariétal droit. Cette présence, interprétée comme un indice de la pratique de l'exposition des crânes, n'est pas originale à l'échelle du quartier, ni même de l'*oppidum*, où de nombreux restes crâniens manipulés ont été mis au jour ces dernières années.

Plusieurs structures situées dans l'environnement du four participent certainement au fonctionnement de cet atelier, tels que les puits F728 et F824 qui sont situés à moins de 5 m, mais qui n'ont pas été fouillés intégralement. De part et d'autre de l'atelier, au pied du tertre, des creusements sont interprétés comme des fosses d'extraction de l'argile locale. D'autres indices découverts autour pourraient être liés à cet atelier mais leur fonction n'est pas encore déterminée avec précision. Aucune d'entre elles n'a pu être formellement identifiée comme la fosse d'installation d'un tour.

II. PRÉSENTATION DES NIVEAUX DE COMPLEMENT ET DES PRODUCTIONS LOCALES

La fouille des différentes parties qui constituent le four a livré un ensemble de 3014 restes et 404 individus, hormis les amphores (Fig. 6). Ces dernières, essentiellement des Dressel 1a et 1b d'origine italique, constituent une partie infime puisqu'elles ne représentent qu'environ 2,3 % des NR et 1,5 % des NMI du corpus.

	NR 2018	NMI 2018	NR 2019	NMI 2019	Total NR	Total NMI
Décapage	951	114	207	29	1158	143
Four F753 et alandier	97	22	386	65	483	87
Fosse de travail F739/760	409	46	766	103	1175	149
Fosse d'installation F754/770	147	21	51	4	198	25
	1604	203	1410	201	3014	404

Figure 6 - Distribution des céramiques en NR et NMI au sein des différentes parties du four.

Par ailleurs, cette donnée reflète plus généralement l'extrême rareté des productions exogènes et particulièrement des importations méditerranéennes enregistrées dans les complements du four, contrairement aux autres structures contemporaines situées sur l'emprise de la fouille et, plus généralement, de l'*oppidum* (Fig. 13).

Les niveaux scellant le four

Les épais couches fouillées par passes artificielles qui recouvraient les niveaux d'apparition du four se sont révélées riches en céramique locale dont la morphologie

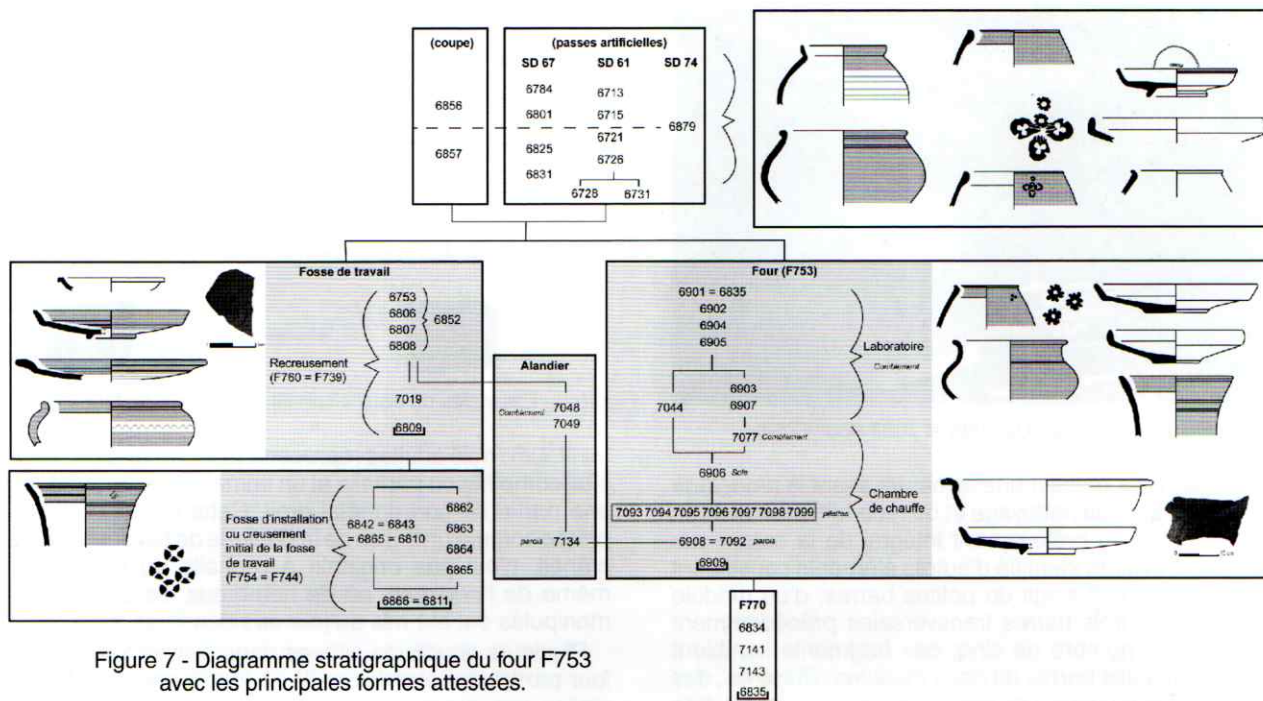


Figure 7 - Diagramme stratigraphique du four F753 avec les principales formes attestées.

renvoie à une datation comprise entre les dernières décennies du I^{er} s. av. et la première moitié du I^{er} s. de n.è. Les éléments les plus récents sont en effet représentés par deux assiettes en sigillée du sud de la Gaule, de type Drag. 15a et 18a (Fig. 8, n° 1). Sur cette dernière, on peut lire OF NIGE faisant référence à l'*officina Nigri* ; l'estampille est connue à La Graufesenque et Banassac dans les années 50-80 (Genin 2007, p. 226 et 266). Les productions de *Terra Nigra* recensent deux coupes Ménez 103 et 106/108 puis une assiette M.28/33 originaires du centre et du centre-ouest de la Gaule alors que celles produites localement en céramique commune sombre enfumée sont richement illustrées par un panel de formes diverses tels que des vases-bobines (Fig. 8, n° 9), divers gobelets-tonnelets à lèvres simple ou rainurée (n° 4 et 8) et de nombreux dérivés d'assiettes M.22/27 (n° 5). À l'instar du pot ovoïde à lèvres en amande dérivé du type Mayet II/III (n° 13), plusieurs fragments de formes fermées présentent des décors de bandes parallèles lissées/brutes alternées que l'on retrouve souvent sur les productions céramiques attestées sur l'*oppidum* au tournant de l'ère. Au moins deux estampilles florales proviennent de ces niveaux dont un, complet, est apposé sur un gobelet-tonnelet (Fig. 8, n° 3 et 4). L'essentiel de ce mobilier céramique est fragmenté et son état, fortement altéré par une exposition à une source de chaleur, renvoie directement à des éléments détritiques issus du four sous-jacent. Les niveaux qui scellent l'apparition du four sont donc constitués d'éléments brassés dont la chronologie, plutôt ample, est comprise entre 30 av. et 50 apr. J.-C.

L'abandon : les comblements des structures formant le four

Les comblements des différentes parties du four, soit la fosse de travail (F760/739), l'alandier (Us 7048 et 7049) ainsi que le four proprement dit avec le laboratoire et la chambre de chauffe (F753) (Fig. 2), livrent du mobilier abondant montrant d'évidents signes de contempora-

rité grâce à un répertoire homogène et des formes récurrentes dont les caractéristiques techniques et morphologiques renvoient à une fourchette chronologique restreinte que l'on peut situer à l'époque augustéenne. Les trois quarts des formes pouvant être attribuées à la production locale montrent des traces de surchauffe et des déformations typiques des ratées de cuissons. Au total, environ 47 assiettes de type M. 22/27 ont été comptabilisées dans les comblements de la fosse de travail (F760/739, 25 NMI), de l'alandier (Us 7048 et 7049, 8 NMI) ainsi que celui du laboratoire et de la chambre de chauffe du four (F753, 14 NMI). Pour l'essentiel de ces formes, le groupe technique reste indéterminé, car leur état de calcination rend toute identification impossible. Leurs caractéristiques morphologiques, notamment le fond plat de certains exemplaires ainsi que leur quantité importante dans ces niveaux, suggèrent toutefois une production locale strictement liée au four (Fig. 9, n° 2 à 5 ; Fig. 10, n° 4 et 5 ; Fig. 11, n° 1 et 2 ; Fig. 12, n° 2 et 3). Quand l'état de conservation le permet, un décor constitué de bandes alternées lissées/brutes en surface interne et externe, comme celui observé sur les vases issus des passes artificielles sur jacentes, peut être remarqué (Fig. 9, n° 2 ; Fig. 10, n° 5). Ces assiettes s'accompagnent dans ces mêmes niveaux de formes en céramique commune brune et en céramique commune sombre enfumée connues dans le répertoire turon de la fin du I^{er} s. av. au début du I^{er} s. de n.è. : vases-bobines (Fig. 10, n° 7 et 8), coupes de type M.130 (Fig. 9, n° 9), quelques exemplaires de gobelets-tonnelets dont un à lèvres rainurée et estampille florale de marguerite (Fig. 10, n° 6) et des dérivés d'assiettes Lamb. 6/36 au profil déjà évolué et décorés de bandes lissées (Fig. 9, n° 1). Au sein de ces niveaux, les importations sont extrêmement rares et seul le comblement de la fosse de travail F760/739 livre une assiette en sigillée italique du service Ib de Haltern (Fig. 9, n° 13) et un fragment de gobelet lyonnais de type Aco à décor moulé de picots et de motifs végétaux et oiseaux (Fig. 9, n° 14). Les quelques amphores attestées sont toutes de production italique. Le panel de formes

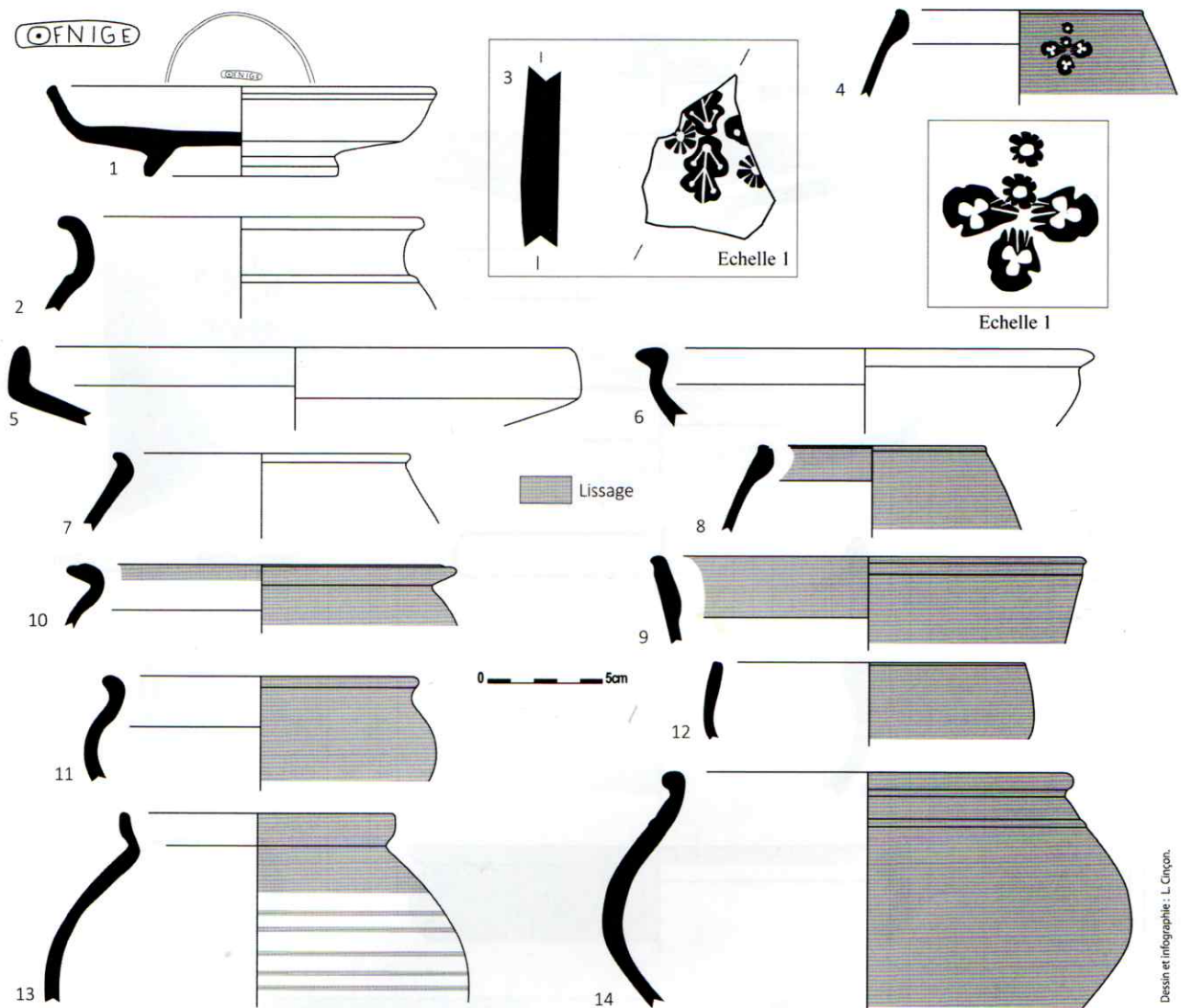


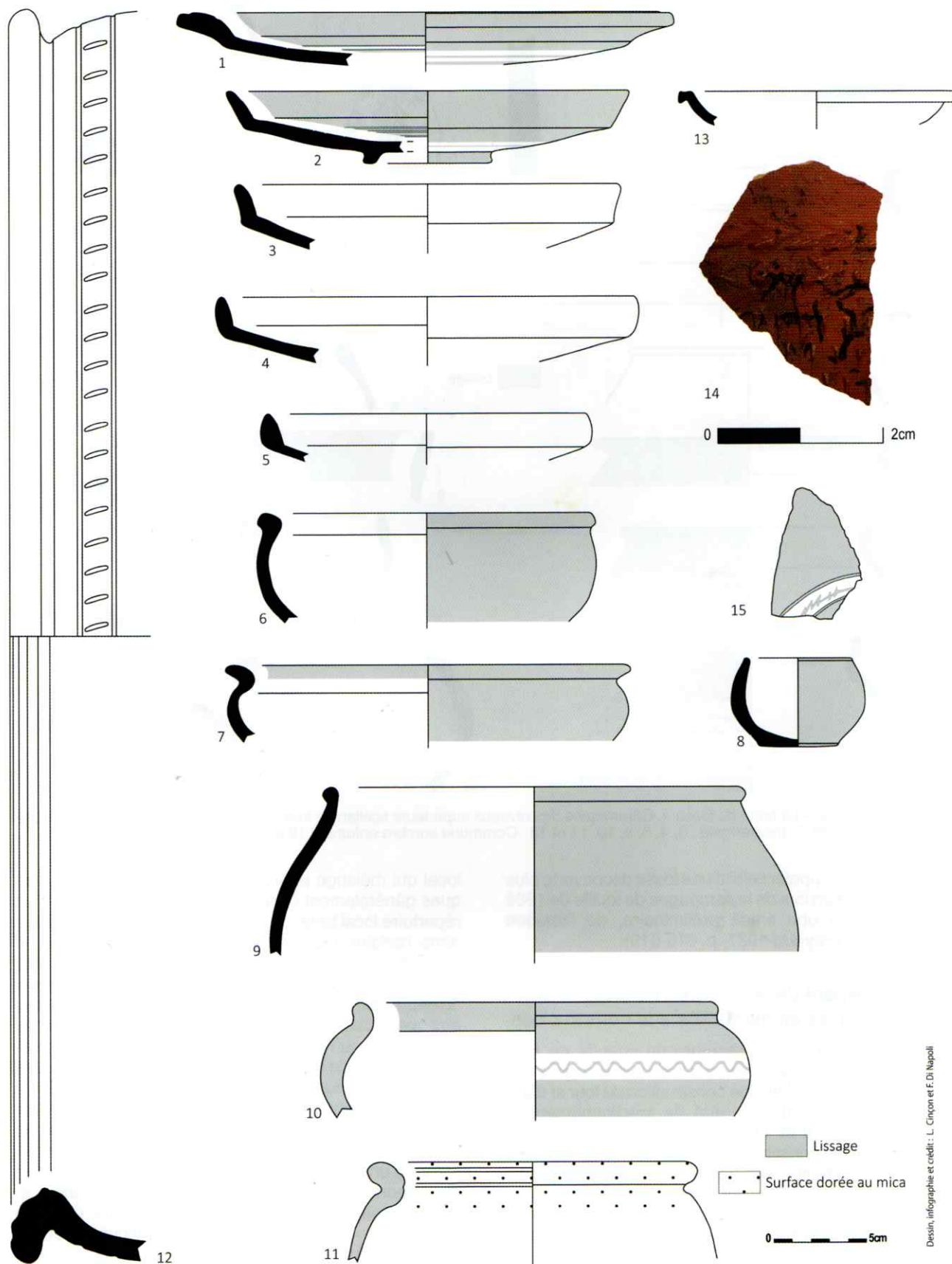
Figure 8 - Amboise, «La butte de César». Céramiques des niveaux supérieurs scellant le four F753. 1 : Sigillée du sud de la Gaule ; 5, 6 et 7 : Indéterminé ; 3, 4, 8, 9, 10, 11 et 13 : Commune sombre enfumée; 12 et 14 : Commune brune.

n'est pas sans rappeler celui d'une fosse découverte plus loin sur l'*oppidum* lors de la campagne de fouille de 1986 datée, d'après une étude préliminaire, de l'époque augustéenne (Peyrard 1987, p. 615-619).

Le comblement de la chambre de chauffe du four F753 et les éléments liés à la construction

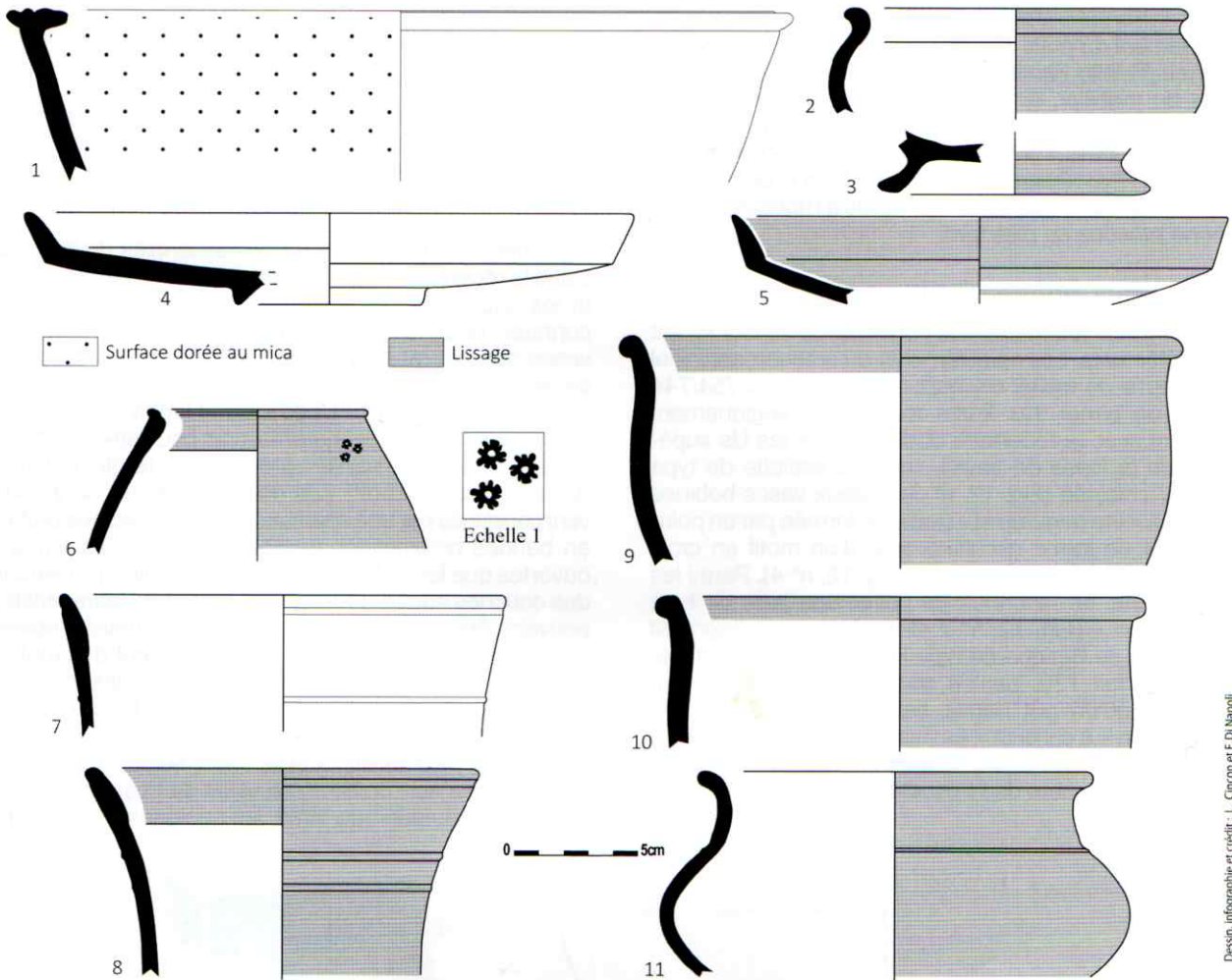
Le comblement de la chambre de chauffe du four, l'Us 7077 sous la sole, livre un lot où se mélangent des débris provenant de l'état de construction du four et d'autres issus de son dernier état de fonctionnement et nettoyage (Fig. 10 et 11). Le lot de formes livrées par cette couche est constitué en grande partie par des ratés de cuisson présentant des traces de surchauffe et déformations évidentes. Parmi les formes les plus fréquentes figurent, encore une fois, les assiettes M. 22/27 dont trois sont archéologiquement complètes, entièrement calcinées et déformées par endroits (Fig. 10, n° 4 ; Fig. 11, n° 1-2). Deux assiettes (Fig. 11, n° 1 et 2) montrent un fond plat avec traces de décrochage à la ficelle, peu courant dans la réalisation de cette forme, généralement dotée d'un fond annulaire. Il s'agit certainement d'un hybride

local qui mélange le prototype dérivé de modèles italiens généralement connu avec un fond annulaire, à un répertoire local turon où le fond plat est largement utilisé dans certains modèles d'assiettes et de coupes, en parallèle à des fonds annulaires, également bien attestés en tant que support à ces mêmes formes. Un fragment de grand vase à fond plat (Fig. 11, n° 3) présente le même état avec des couleurs altérées et des déformations importantes au niveau du fond qui donne ainsi l'impression d'un raté de tournage. Deux éléments qui renvoient à l'étape de la construction ont pu être identifiés grâce à des remontages effectués entre quelques fragments issus de cette même Us et ceux mélangés à l'argile au moment de la construction des pilettes et de la sole. Il s'agit d'une assiette de type M.22/27 à fond annulaire et d'un fragment de jatte/marmite à vasque arrondie et lèvre moulurée, dérivée des productions de type « Besançon » (Fig. 12, n° 1-2). Bien que lacunaire et calcinée, cette forme est morphologiquement proche de la jatte/ marmite répertoriée au sein du service *Camulodunum* 102 dont elle peut être considérée comme un prototype. Ce type est documenté, en céramique commune claire dorée au mica, dans les premiers niveaux de



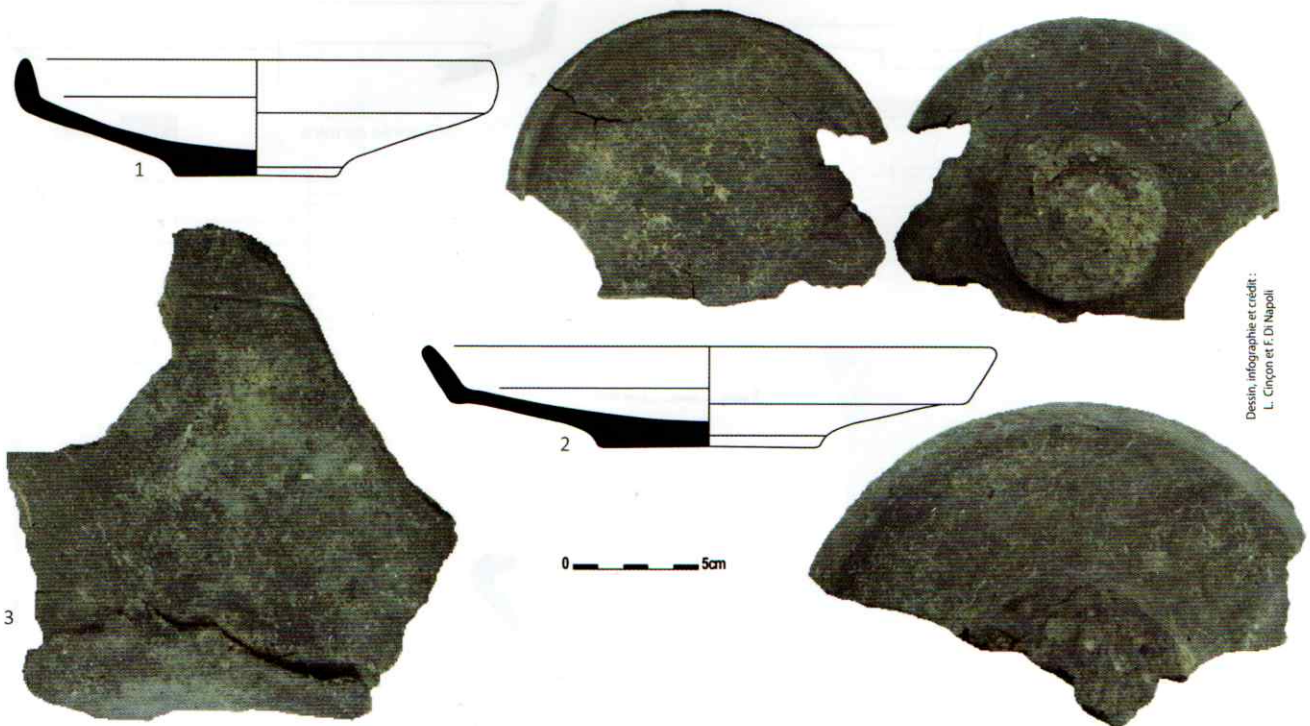
Dessin, infographie et crédit : L. Cinçon et F. Di Napoli

Figure 9 - Amboise, «La Butte de César». Céramiques des niveaux de comblement de la fosse de travail F739/760.
 1, 3, 4, 5, 6, 7, 9 et 12 : Indéterminé ; 2 et 8 : Commune sombre enfumée ; 10 : Céramique non tournée ;
 11 : Imitation de type «Besançon» ; 13 : Sigillée italique ; 14 : Céramique fine type Aco de Lyon ; 15 : *Terra nigra* du Centre-Ouest.



Dessin, infographie et crédit : L. Cinqon et F. Di Napoli

Figure 10 - Amboise, «La Butte de César». Céramiques des compléments de la chambre de chauffe F753.
1 : Imitation de type «Besançon» ; 2, 3 et 5 : Commune sombre enfumée ; 4, 6, 7, 9, 10 : Indéterminé ; 8 et 11 : Commune brune.



Dessin, infographie et crédit :
L. Cinqon et F. Di Napoli

Figure 11 - Amboise, «La Butte de César». Céramiques de la chambre de chauffe F753 (Us 6905 et 7077).
1 à 3 : Indéterminé.

comblement du puits 112 de la fouille de la Rue du Petit Bonheur/Ruelle Farcin, datés, par assemblage avec le reste du mobilier, entre les années 15 et 60 (Laruz 2018c, p. 68-72 ; pl. 30 et 31). La présence de ces deux formes mêlées aux éléments liés à la construction du four corrobore l'hypothèse que celle-ci ou bien le dernier état de réfection de la sole soient survenus à l'époque augustéenne précoce au plus tard.

Les niveaux antérieurs à l'installation

Les niveaux antérieurs à la construction du four livrent peu d'éléments. Les comblements du creusement initial de la fosse de travail correspondant aux faits 754/744 offrent un panel très limité mais chronologiquement cohérent avec le répertoire observé dans les Us supérieurs de la fosse de travail, soit une assiette de type M.22/27 calcinée (Fig. 12, n° 3) et deux vases-bobines dont un à lèvre rainurée et estampille formée par un poinçon tardif de forme circulaire orné d'un motif en croix répété quatre fois sous la lèvre (Fig. 12, n° 4). Parmi les importations, on reconnaît un pot et une jarre de type « Besançon » (Fig. 12, n° 7 et 8) ainsi qu'un fragment d'amphore de Bétique de type Haltern 70. Les comblements du fait 770, percés par le four, ne livrent en revanche qu'un pot dérivé des productions de type « Besançon » à col enduit au mica et une assiette à lèvre en bourrelet qui ne permettent de préciser davantage le *terminus post quem* de la construction du four (Fig. 12, n° 6 et 9).

Synthèse chronologique et type de productions

L'ensemble des données mobilières et stratigraphiques recueillies au cours des deux années de fouille permet de confirmer une utilisation et un abandon du four très proches, pouvant être situés à l'époque augustéenne, entre les années 20/15 av. et 20 apr. J.-C., plus probablement dans les dernières décennies du 1^{er} s. av. Dans le répertoire local s'imposent les assiettes M.22/27 et les coupes M.130 à côté de formes classiquement connues pour la fin de l'époque gauloise telles les vases-bobines et les gobelets-tonnelets qui arborent souvent des lèvres soulignées par une ou plusieurs rainures internes (Fig. 7). Les assemblages locaux issus de ces couches sont cohérents avec ceux attestés dans le répertoire gallo-romain précoce en territoire turon (Couvin, Riquier 2007). Les décors observés sont souvent constitués par une alternance de zones lissées/brutes en bandes horizontales parallèles tant sur les formes ouvertes que fermées. Hormis les estampilles provenant des couches supérieures qui, au regard de leurs motifs, peuvent être considérées comme résiduelles, celles issues des comblements du four présentent des motifs simplifiés réduits à de simples marguerites ou des cercles répétés plusieurs fois sous la lèvre. Pour l'époque augustéenne, on observe en effet une sorte de « dégradation » dans les poinçons à estampilles florales classiquement attestés sur l'*oppidum* au cours du 1^{er} s. av. (Linger-Riquier 2014). Bien que rares, les quelques productions

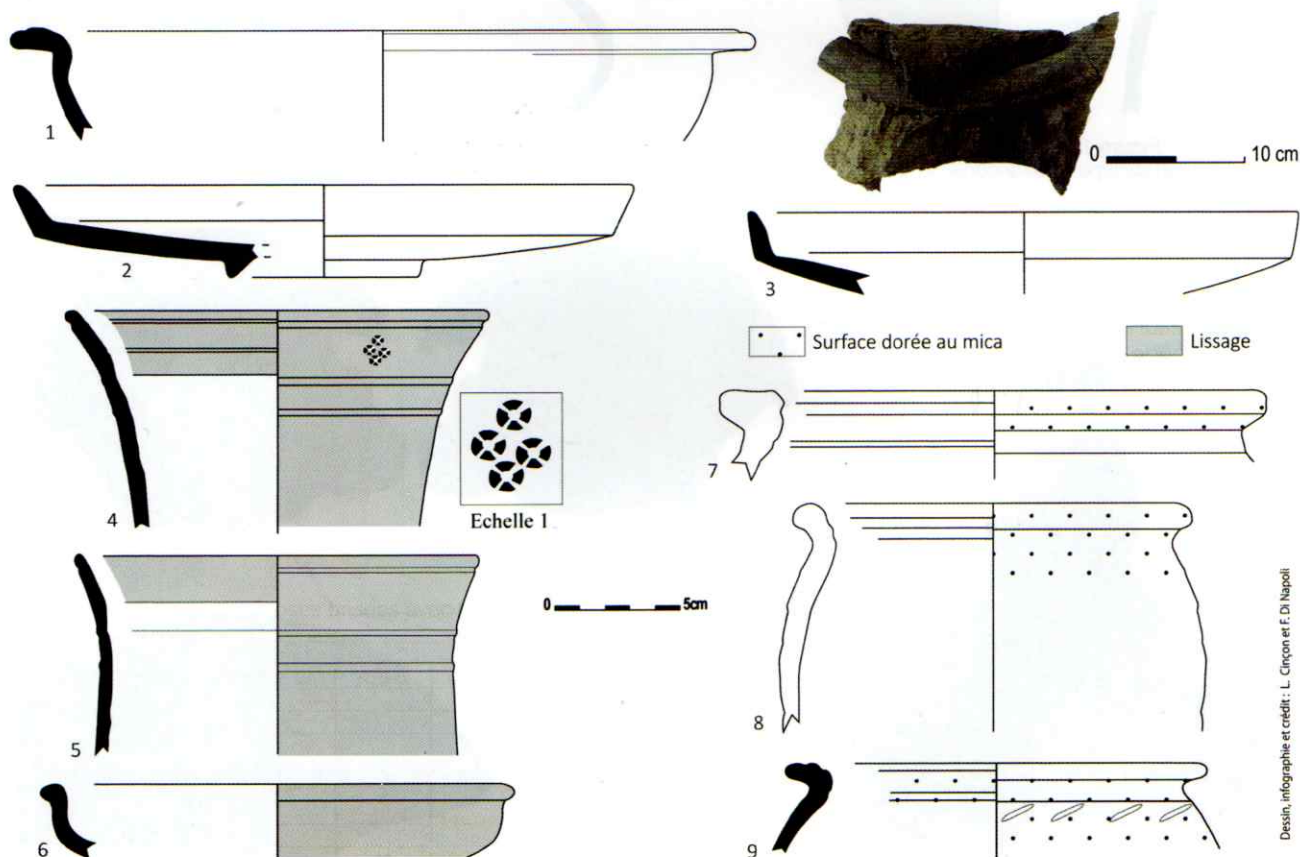


Figure 12 - Amboise, «La Butte de César».

Céramiques des niveaux de construction de la chambre de chauffe F753 et de la fosse d'installation F770.
1 à 3 : Indéterminé ; 4 à 6 : Commune sombre enfumée ; 7 à 8 : Type «Besançon» ; 9 : Imitation de type «Besançon».

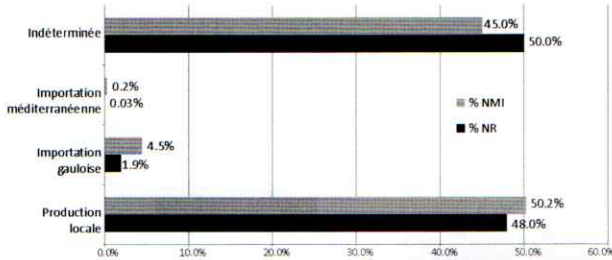


Figure 13 - Distribution des différentes productions au sein du four (% du NR et du NMI).

exogènes contribuent par ailleurs à corroborer cette chronologie. C'est le cas de l'assiette en sigillée italique, proche du service Ib, et du gobelet de type Aco attestés dès l'horizon 2 du sanctuaire de Cybèle à Lyon (30 à 15 av., Desbat 2012, n° 75-78). Actuellement en cours, les analyses archéomagnétiques pourront le cas échéant conforter la chronologie proposée par cette étude⁴.

Dans le lot examiné prédominent nettement les productions locales (Fig. 13) caractérisées par une argile sableuse de type « Val de Loire » que l'on constate habituellement sur les formes turones attestées sur et autour de l'*oppidum*. Les productions exogènes en constituent une infime partie et les produits méditerranéens sont particulièrement rares. Pour le reste, soit près de la moitié des NR et NMI attestés, il est impossible d'identifier les groupes techniques d'origine à cause de l'état fortement

altéré des surfaces et de la composition de l'argile, suite à une exposition à une source de chaleur importante. Au regard des calcinations et déformations suggérant des ratés de cuisson, la production locale de ces vases reste donc l'hypothèse la plus probable. Dans le cadre de la reprise de cette collection, il est envisagé de procéder à la réalisation de plusieurs lames minces afin de comparer la composition de l'argile des différentes formes issues du four avec celles de l'*oppidum* et entreprendre ainsi la constitution d'un répertoire de référence pour les productions ambaciennes. Dans l'état actuel de la recherche et de ces premières observations, les assiettes de type M.22/27, largement majoritaires dans tous les niveaux de comblement des faits qui constituent le four, semblent être strictement liées à la production de cet atelier. Elles se mélangent à des vases qui montrent d'évidents signes d'utilisation avant abandon (dépôts, desquamations, traces de combustion) suggérant un vaste dépôt détritique.

III. REMISE EN CONTEXTE DE CETTE DÉCOUVERTE

La production potière sur l'*oppidum* d'Amboise

Le four découvert au sein de la réserve archéologique de la « Butte de César » est, à ce jour, le 8^e four de potiers recensé à l'échelle de l'*oppidum*. Il est aussi le plus

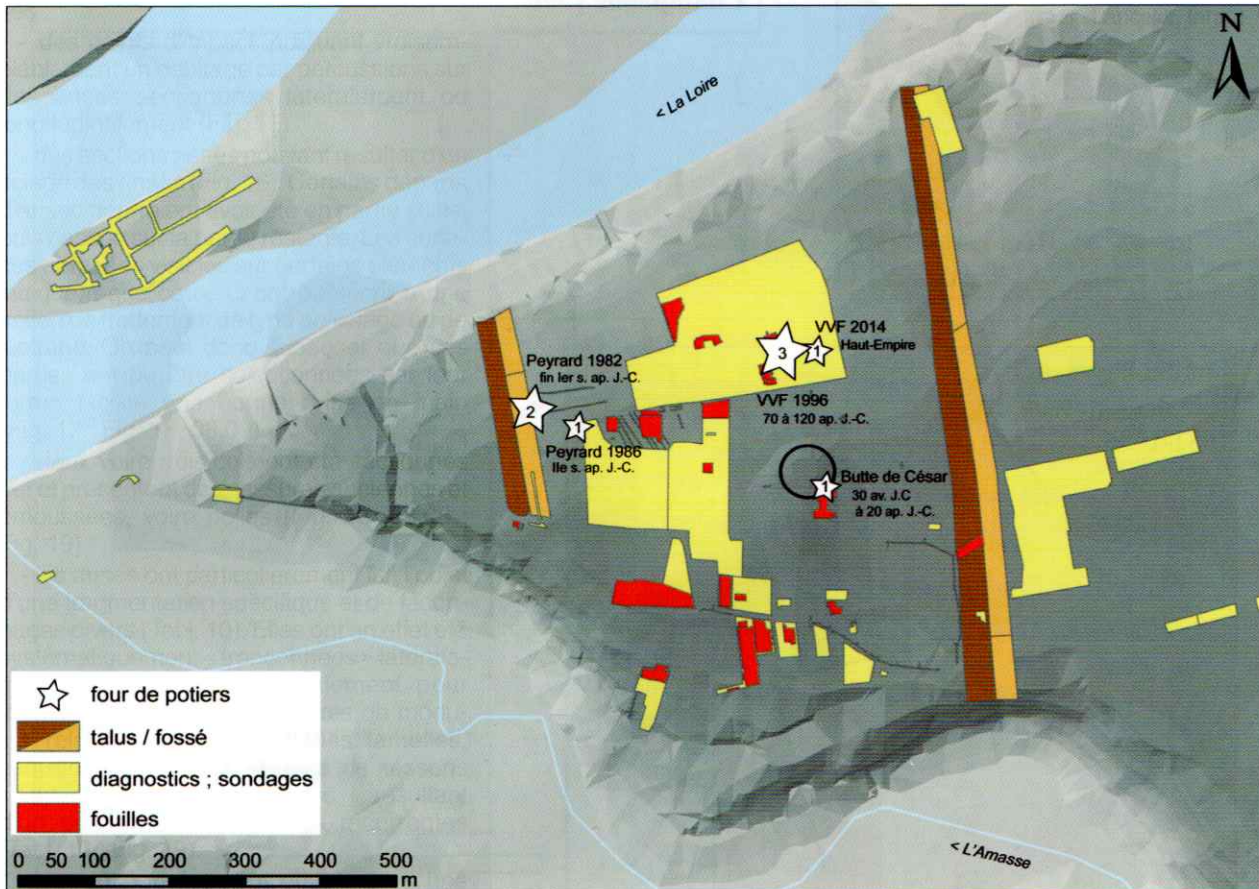


Figure 14 - Localisation des fours de potiers découverts sur l'*oppidum* d'Amboise (Indre-et-Loire).

4 A. Genevey (Cnrs, UMR 8220 LAMS) et Y. Gallet (Institut de Physique du Globe).

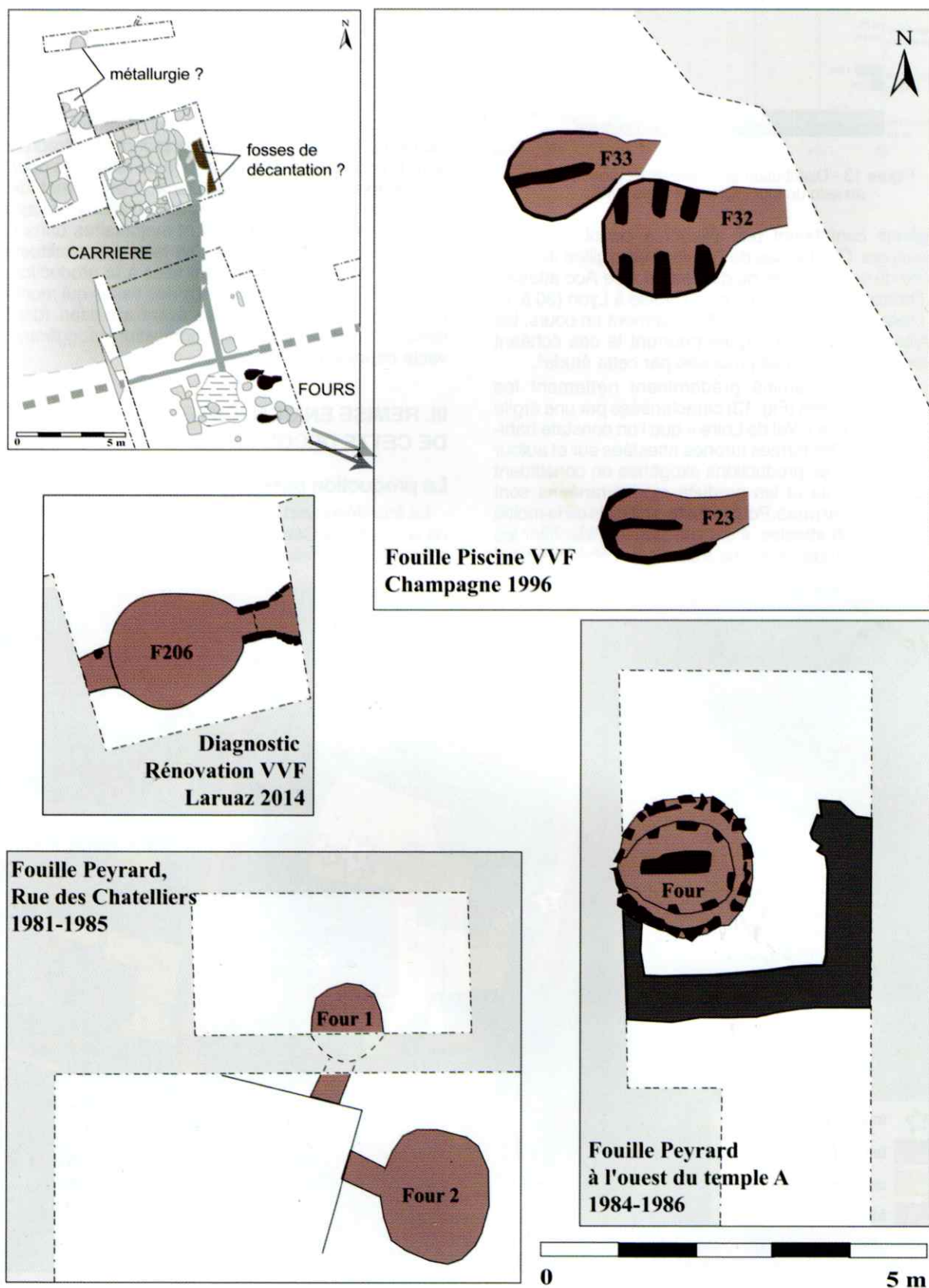


Figure 15 - Plans des fours de potiers découverts sur l'oppidum d'Amboise (Indre-et-Loire).

précoce en l'état actuel des connaissances. Jusqu'à présent tous les fours identifiés étaient situés sur le flanc nord du plateau et datés de la fin du I^{er} s. ou du II^e s. de n.è. pour les mieux connus d'entre eux (Laruzat 2009, p. 129). D'après les informations recueillies, il est possible de dresser un portrait de cette tradition artisanale qui semble occuper une place importante au sein de l'agglomération secondaire antique (Fig. 14).

En 1996, la fouille menée par F. Champagne et F. Couvin (Afan) a permis de découvrir dans l'enceinte du VVF un atelier comptant trois fours de potiers (F.23, F.32, F.33), situés au sud-est de fossés parcellaires (F.15 et

F.45, Cinçon 2012). Les trois fours sont orientés dans la même direction, la gueule vers l'est, soit à l'opposé des vents dominants venant de l'ouest. Ils sont directement creusés dans le limon naturel et les parois sont rubéfiées, voire vitrifiées, sur une épaisseur de 5 à 12 cm. De forme ovale, la chambre de chauffe du four F.23 mesure 1,40 m de long par 0,70 m de large. La sole était soutenue par une languette centrale rattachée à la partie postérieure de la paroi. La languette, construite en argile, inclut quelques fragments de terres cuites architecturales. Stratigraphiquement, ce four est postérieur à une série de fosses datées de la fin de La Tène D2 ou du tournant de

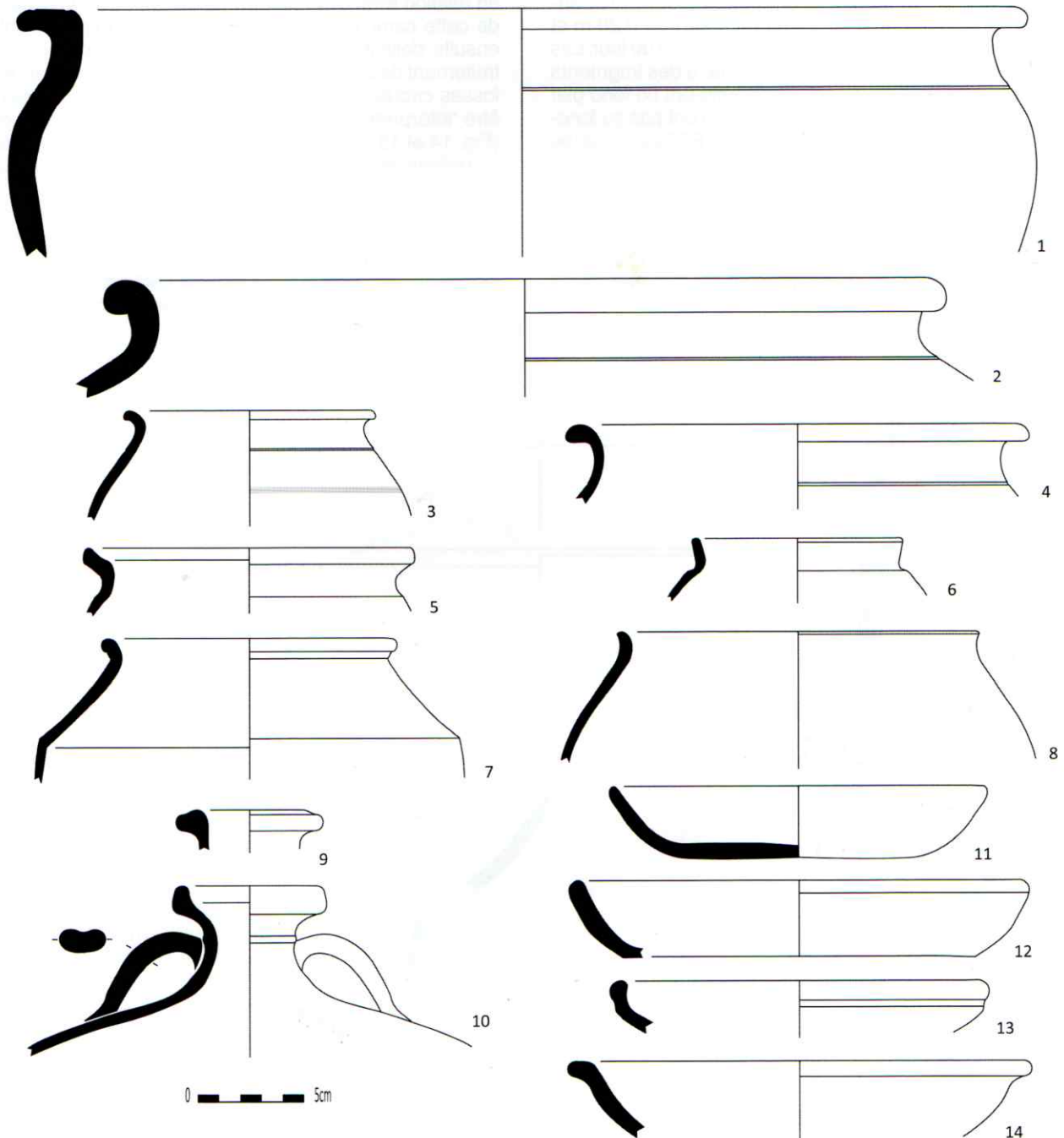


Figure 16 - Échantillon de formes produites par l'atelier de potiers du VVF à Amboise (Indre-et-Loire).
 1-4, 9 : Commune claire brune orangée ; 10 : Commune claire brune orangée à engobe blanc ; 3-5, 11-12 : Commune sombre ;
 6-8, 13-14 : Terra nigra du Centre-Ouest (dessin et infographie L. Cinçon).

l'ère. Le four F.33 est du même type que le four F.23, quoique la chambre de chauffe soit de forme circulaire, avec un diamètre d'environ 1,10 m. La sole reposait sur une languette centrale, construite en fragments de terres cuites liées à l'argile. Le troisième four F.32 diffère des deux autres. En effet, il est de forme circulaire, avec un diamètre plus important (1,60 m). C'est le seul four dont la sole soit en partie conservée : elle est construite en briques rectangulaires épaisses (38 x 22 x 8 cm) qui ne paraissent pas avoir été cuites avant la construction de la sole (briques d'adobe). Certaines sont pourvues sur un côté d'une encoche en forme de demi-cercle, à l'emplacement des carneaux. La sole est soutenue par six supports latéraux parallèles entre eux (pilettes rectangulaires, longues de 0,40 à 0,60 m, larges de 0,20 m et hautes de 0,40 m) et perpendiculaires à l'axe du four. Les pilettes sont construites en argile mêlée à des fragments de terres cuites. Les canaux de chauffe ont un fond plat jusqu'à la paroi du four. Ces trois fours n'ont pas pu fonctionner en même temps. En effet, le four F.33 est en partie installé sur les ruines du four F.32 et a donc succédé à ce dernier. Le troisième four F.23 n'ayant aucune relation stratigraphique avec les deux autres, on peut alors envisager plusieurs restitutions possibles de l'atelier. Les opérations archéologiques réalisées entre 2013 et 2015 dans l'enceinte du VVF, notamment au sud de l'atelier précédemment identifié, ont mis en évidence un ensemble de fosses de tailles variables interprétées

comme des fosses d'extractions de l'argile locale. L'exploitation de cette ressource semble avoir débuté dès la fin de la période gauloise (40 av. à 20 apr. J.-C.), si l'on en juge par la présence de plusieurs fosses ayant exclusivement livré du mobilier de cette période (Laruaz 2018a, p. 142-144). En l'état, il n'est pas possible de savoir si cette activité d'extraction est en relation avec une production potière à la période gauloise, mais cela doit être envisagé. De rares indices semblent indiquer que la zone reste exploitée dans une moindre mesure durant la première moitié du I^{er} s. L'essentiel des vestiges se rapportent aux années 70 à 120. Contemporains des fours de potiers fouillés en 1996, la présence de ratés permet de les mettre en relation avec cette activité. On peut évaluer la surface de cette carrière à au moins 300 m². Un fossé semble ensuite délimiter un espace qui pourrait être dédié au traitement de la matière première. En effet, deux grandes fosses circulaires repérées en limite de fouille peuvent être interprétées comme des fosses de décantation (Fig. 14 et 15 ; Laruaz 2018a, p. 147-165). Les données recueillies permettent de proposer une restitution de l'organisation de cette officine et d'esquisser la chaîne opératoire de l'atelier, car les vestiges illustrent les étapes de l'extraction, du traitement de la matière première et de la production. L'étude des rejets céramiques issus de cette officine dans le cadre d'un master a permis d'identifier les caractéristiques techniques et les formes produites par l'atelier (NR : 3561 ; NMI : 431 ;

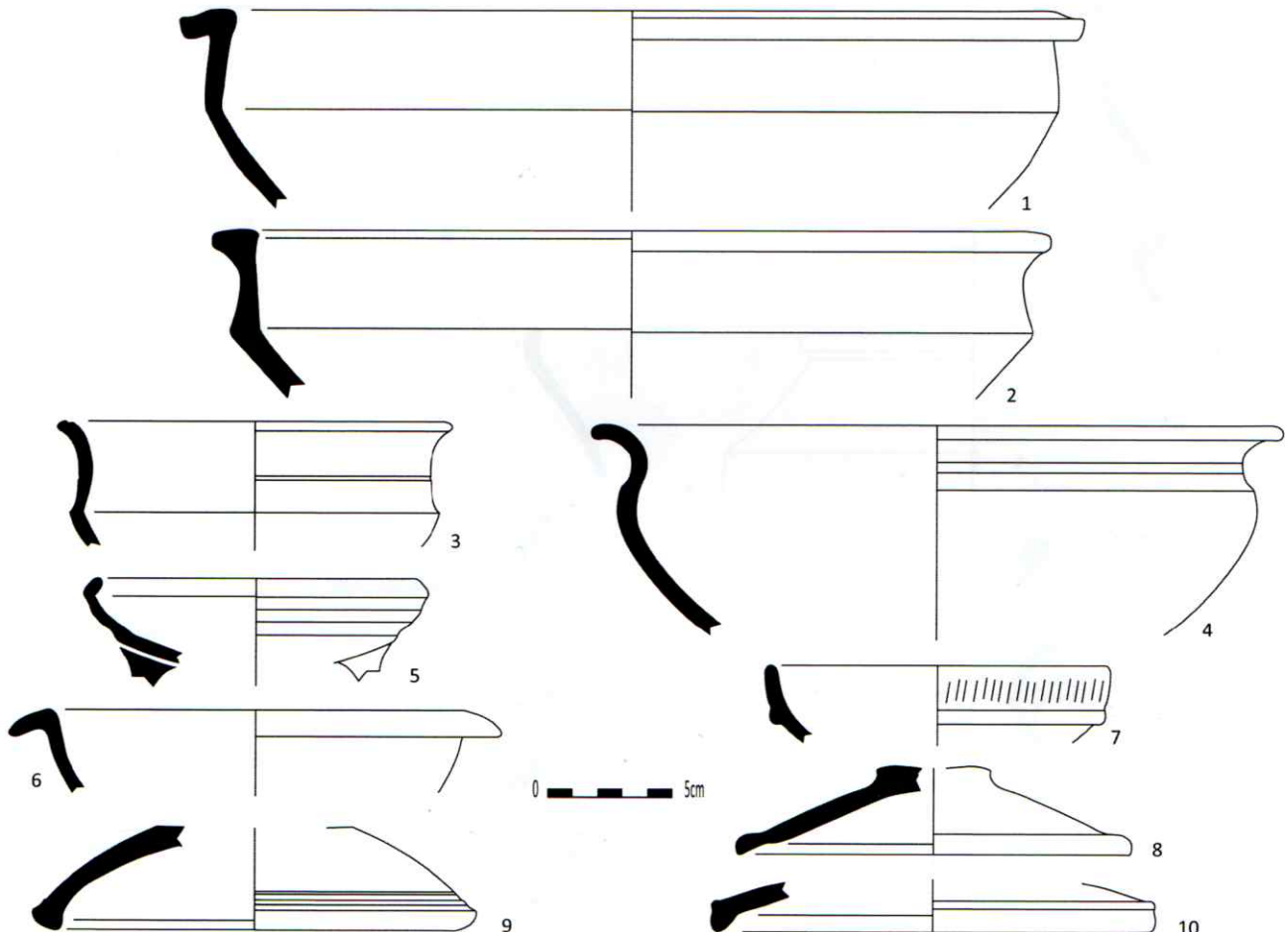


Figure 17 - Échantillon de formes produites par l'atelier de potiers du VVF à Amboise (Indre-et-Loire).
1-3, 8-10 : Commune claire brune orangée ; 5 : Commune claire brune orangée dorée au mica ; 4-5, 8-10 : Commune sombre ;
6-7 : *Terra nigra* du Centre-Ouest (dessin et infographie L. Cinçon).

Cinçon 2012). On y retrouve des vases culinaires, des récipients destinés au stockage ainsi que de la vaisselle de service et de présentation principalement réalisés en céramique commune claire brune orangé dont la surface est parfois engobée de blanc, de rouge ou dorée au mica, en céramique commune sombre ou encore en *terra nigra* du Centre-Ouest. On reconnaît, entre autres, des *dolia* à lèvre plate (Fig. 16, n° 1) ou en bourrelet (n° 2), des pots à lèvre éversée (n° 3-4), des pots à lèvres déversée en gouttière (n° 5), des gobelets M.137 et 146 (n° 6-7) ; des coupes M.130 (n° 8), des cruches à lèvre en corniche (n° 9), des amphores de type Gauloise 4 (n° 10) mais aussi des assiettes à lèvre simple (n° 11-12), des assiettes M.7/16 et 53/55 (Fig. 16, n° 13-14), des jattes carénées (Fig. 17, n° 1-3), des jattes à profil en S (n° 4), des marmites à bord rentrant (n° 5), des coupes M.117 et M.118 (n° 6 et 7), et enfin des couvercles à lèvre simple (n° 8), en amande (n° 9) ou en bandeau (n° 10) (Cinçon 2012, p. 170-178). L'assemblage des formes renvoie à la deuxième moitié du I^{er} et au début II^e s. d'après les comparaisons effectuées avec les sites de production et de consommation régionaux.

Plus à l'est dans l'enceinte du VVF, un autre four a été identifié dans la tranchée 19 du diagnostic réalisé en 2013 et 2014 (Fig. 14 et 15). Ce dernier n'a pas été fouillé

et a seulement fait l'objet d'un nettoyage de surface. Il semble s'agir d'un four de potiers à double alandier (F.206) dont la chambre de forme ovale mesure 1,40 par 1,80 m. Les alandiers ont été repérés par des aménagements en terres cuites architecturales (Laruz 2014, p. 55-57 et 133-135). Les restes céramiques issus du nettoyage de la structure (NR : 69 ; NMI : 6) montrent des caractéristiques techniques semblables à l'atelier du VVF (céramique commune claire brune orangé, céramique commune sombre et *terra nigra* du Centre-Ouest). Les rares formes présentes sont comparables à celles identifiées sur l'atelier du VVF (assiette à lèvre simple, cruche à lèvre en poulie et couvercle à lèvre en amande) et renvoient aux I^{er} et II^e s. Il faut, toutefois, prendre avec précautions ces informations très partielles.

Trois fours de potiers ont été mis au jour par A. Peyrard au cours des années 1980 (Laruz 2009) (Fig. 14 et 15). Ils sont datés de la fin du I^{er} s. apr. J.-C. par le fouilleur. Un premier four est situé à proximité de structures d'habitat. Orienté la gueule vers l'ouest et de 1,70 m de diamètre, il est construit avec des fragments de terres cuites architecturales. Sa sole était soutenue par une pile rectangulaire centrale et des pilettes placées de manière rayonnante contre la paroi du four (Peyrard 1987). Une batterie de deux fours a été découverte plus à l'ouest

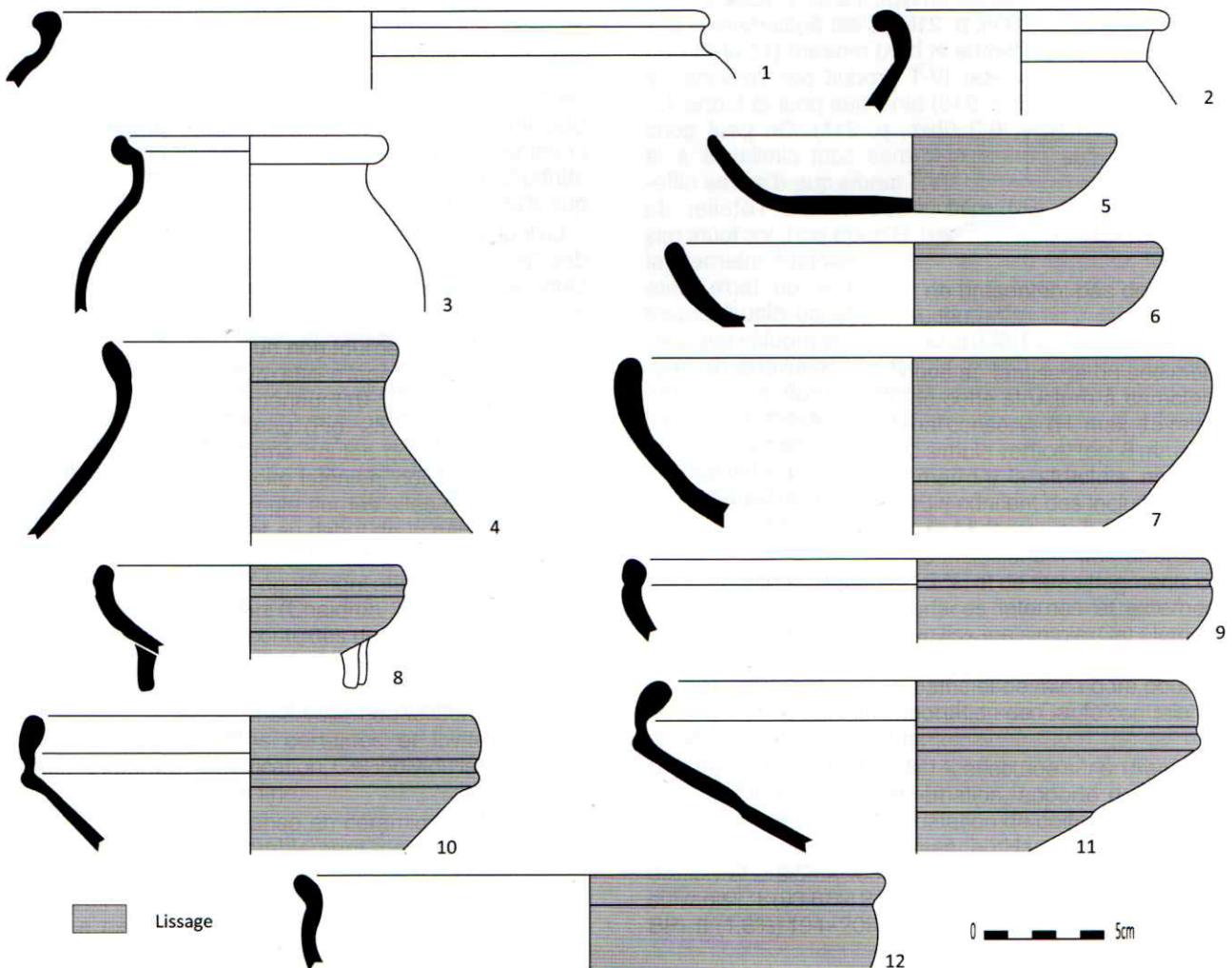


Figure 18 - Échantillon de formes produites par les ateliers de potiers découverts par A. Peyrard à Amboise (Indre-et-Loire).
1 : Commune claire brune orangée ; 2-12 : Commune sombre (dessin et infographie L. Cinçon).

dans le comblement du fossé du rempart interne. L'un orienté la gueule vers l'ouest et le second vers le sud, ils desservent la même aire de travail. Il s'agit de fours de 1 et 2 m de diamètre dont la sole était soutenue par une pile centrale. Les parois des fours et les supports de sole sont également construits avec des fragments de terres cuites architecturales (Peyrard 1984). De nombreux ratés de cuisson sont aussi associés à ces structures. Toutefois, le mobilier céramique issu de ces opérations a seulement bénéficié d'un examen préliminaire. S'agissant du four découvert en 1986, la production de certaines formes fabriquées avec des argiles similaires à celles identifiées sur l'atelier du VVF (*cf. infra*), a pu être mise en évidence (Fig. 18). On reconnaît d'abord un petit *dolium* à lèvre en bourrelet (n° 1) et un pot à panse tronconique (n° 2). Le pot à lèvre déversée en gouttière (n° 3) est semblable au pot 6 produit par l'atelier du VVF et au pot IX-1 produit par l'atelier de Thésée-Pouillé (Cadalen-Lesieur 2005, p. 220 ; Cinçon 2012, p. 172). Une vingtaine de fragments de pots à double carène et lèvre en amande (n° 4) sont comparables à la forme VIII-4 de Thésée-Pouillé (Cadalen-Lesieur 2005, p. 218). Il en est de même pour les plats (n° 5-6) similaires à la forme Plat/Assiette 1 produite par l'atelier du VVF (Cinçon 2012, p. 175). Plusieurs jattes à lèvre simple parfois moulurée (7, 8 et 9) sont semblables au type II-2 de Thésée-Pouillé (Cadalen-Lesieur 2005, p. 210). C'est également le cas pour les jattes à collerette et bord rentrant (10 et 11) qui se rapprochent du type IV-1 produit par l'officine de Thésée-Pouillé (*ibid.* p. 213) ainsi que pour la forme 12, semblable au type III-3 (*ibid.*, p. 211). On peut donc remarquer que certaines formes sont similaires à la production de l'atelier du VVF, tandis que d'autres diffèrent et sont notamment produites par l'atelier de Thésée-Pouillé (Loir-et-Cher). D'autre part, les fours mis au jour dans le comblement du rempart interne ont probablement produit des statuettes en terre cuite (découverte d'un moule de statuette du dieu Mercure (Ferdière, Peyrard 1993) et de la sigillée moulée appartenant au groupe « Centre-Ouest » (découverte de fragments de moule : Ferdière, Gendron 1989, p. 213-214). Quant à la datation, ces éléments renvoient au courant du II^e s. En effet, ils sont attestés sur le site du « parking Anatole France » à Tours ainsi qu'au sein des habitats de Chanceaux-sur-Choisille et de Notre-Dame-d'Oé (Couvin, Delage 2006 ; Fouillet 2007 ; Bébien 2010 ; Couvin 2012).

Les fours qui ont été fouillés précédemment à Amboise se distinguent de celui de la « Butte de César » en raison de leur conception. Ils possèdent, en effet, pour la plupart une languette ou une pile centrale et des éléments de briques ou de tuiles dans leur architecture (Fig. 15). On notera, toutefois, que le plan du four F.32 de la fouille du VVF se rapproche sensiblement de celui de la fouille de la « Butte de César ». Il est cependant d'un volume plus grand (1,6 m de diamètre), et la sole, partiellement conservée, a été aménagée avec des briques d'adobe (Cinçon 2012, p. 159). Il est plus ancien que les deux autres découverts dans le même secteur car il est recoupé par l'un d'eux. La céramique mise au jour dans les niveaux d'abandon est, malgré tout, semblable aux productions rejetées dans les autres fours (Cinçon 2012, p. 186-188). La datation de la construction du four F.32 reste néanmoins ouverte. En effet, le mobilier gaulois de cette opération n'a pas été étudié. La présence de ratés de cuisson plus anciens reste donc envisageable d'au-

tant plus que la carrière d'extraction d'argile fouillée non loin semble en activité dès les années 40 av. J.-C. (Laruz 2018a). Il constitue par ailleurs l'un des exemples les plus comparables que nous avons pu identifier à ce stade des recherches.

Comparaison avec les autres fours attestés dans la région et en Gaule pour la période

Le four F753 se distingue des rares fours gaulois connus dans la région Centre qui possèdent de manière systématique deux alandiers opposés : à Blois (Loir-et-Cher ; Peyne 2019), à Villedieu-sur-Indre (Indre ; Coulon, Odier 1980) et plus récemment à Meung-sur-Loire (Loiret ; com. pers. J.-P. Gay, Inrap CIF). La plupart des fours augusto-tibériens de l'agglomération secondaire de Gièvres (Loir-et-Cher) ont également cette particularité (Amelin, Chartrain 1993). Une partie des productions de ce dernier se rapproche, par ailleurs, des formes identifiées pour le four de la « Butte de César » : assiettes M.22/27, coupes M.96, 103 et 130 ainsi que vases-bobines en *terra nigra* locale ; divers pots notamment de type *camulodunum* 102 en céramique commune claire ; *dolia* et pots à lèvre moulurée en céramique commune dérivée du type « Besançon ». Plusieurs fours gallo-romains de l'agglomération de *Tasciaca* (Thésée, Loir-et-Cher) possèdent encore deux alandiers (Coeuret, Coeuret 1968 ; Cadalen-Lesieur 2016). Il en va de même pour les fours gaulois et augustéens de Besançon (Doubs ; Darteville, Humbert 1990) et du Mans (Sarthe ; Le Boulaire *et al.* 2019). Dans l'atelier de La Boissière-École (Yvelines), on peut faire le même constat pour les fours attribués au I^{er} s. de n.è., seul les plus tardifs ne disposent que d'un seul alandier (Dufay *et al.* 1997).

Le four de la « Butte de César » se distingue également des trois fours du quartier artisanal de l'*oppidum* de Gondole (Puy-de-Dôme ; Deberge *et al.* 2009) et de celui de l'*oppidum* de Coirent (Puy-de-Dôme ; Poux *et al.* 2014) qui lui sont *quasi* contemporains. Ces derniers possèdent, en effet, un volume comparable à F753 et un seul alandier, néanmoins la chambre de chauffe est pourvue d'une languette centrale et d'un bourrelet périphérique. Signalons aussi que dans le Sud-Ouest, qui offre la plus grande concentration de fours de potiers gaulois à l'échelle nationale, ces derniers disposent majoritairement d'un seul alandier et d'une sole rayonnante disposée sur un massif central ou une languette (Sireix 1994 ; Ledreff 2011 ; Ledreff *et al.* 2017).

Après la période gauloise en Touraine (milieu du I^{er} s. de n.è.), le four le mieux connu de l'agglomération antique de Mougou possède un seul alandier et la sole repose sur une languette centrale (Schweitz *et al.* 1986). À la même période, les deux fours du site de « La Carie » à Entrammes (Mayenne), disposent de la même configuration (Guillier *et al.* 2012). Parmi les nombreux fours d'Autun (Saône-et-Loire), certains présentent des piles rayonnantes, mais ils sont plus tardifs (II^e et III^e s.) et construits avec des *tegulae* (Ahü-Delors *et al.* 2016). C'est le cas également de plusieurs fours identifiés dans des ateliers d'Alsace qui ne sont jamais antérieurs à la seconde moitié du I^{er} s. de n.è. (Pastor 2010).

Il est manifeste que le four de la « Butte de César » ne s'inscrit pas dans une tradition locale, ni même celtique. La sole suspendue perforée de carneaux est reconnue comme une innovation méditerranéenne qui s'impose progressivement, mais nous n'avons pas encore pu trou-

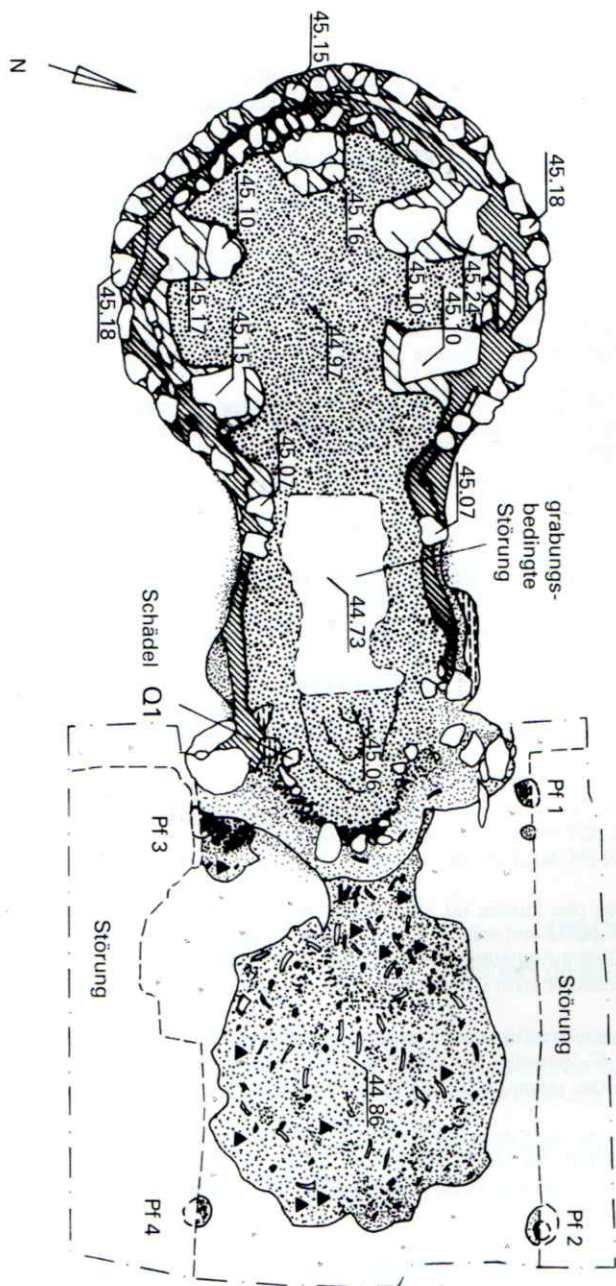


Figure 19 - Relevé du four 10 du camp de Haltern (d'apr. Rudnick 2001).

ver de comparaison aussi précoce disposant de supports latéraux en Gaule du Nord. On doit, cependant, signaler les deux fours de potiers largement datés de la période augustéenne à la période flavienne du site de la « Rue de la Gare » à Bavay (Nord ; Labarre, Willems 2019). Pour la période augustéenne, on trouve des exemples de fours à canaux à Lyon mais ils sont rectangulaires et en pierre (Desbat 2010) Dans ce contexte colonial, cela n'est toutefois pas surprenant. On notera également que les fours identifiés en Narbonnaise, également en pierre, possèdent majoritairement des supports latéraux disposés perpendiculairement à l'axe de l'alandier (Carrato 2012).

On signalera finalement que le seul exemple de four circulaire à un seul alandier et supports latéraux daté de



Figure 20 - Four 2 de Bergheim (d'apr. Höpken, Aeissen 2010).

la période augustéenne que nous avons pu identifier en dehors de la *provincia*, a été fouillé dans l'atelier de potiers du camp de Haltern (Rhénanie du Nord, Allemagne) occupé entre 7 av. et 9 apr. J.-C. Le four numéro 10, dont il est question, possède seulement quatre supports latéraux et un cinquième, atrophié, dans l'axe de l'alandier (Rudnick 2001). Il a été creusé dans un sédiment argileux et les pilettes sont aménagées avec des fragments de terre cuite retaillées, comme dans le cas de la « Butte de César » (Fig. 19). On notera qu'il a livré de nombreux restes humains dans le comblement lié à son abandon. On peut également mentionner un four découvert dans la banlieue de Cologne, sur le *limes* rhénan, qui paraît très semblable. Un peu plus récent (milieu I^{er} s. de n.è.), il associe des supports latéraux et une languette centrale (Höpken, Aeissen 2009) (Fig. 20).

CONCLUSION

Au terme de cette première analyse, l'architecture du four F753 apparaît comme le fruit d'une tradition qui ne semble pas locale. Les exemples contemporains les plus évidents ne sont identifiés que dans des milieux fortement romanisés (*provincia*, colonies et camps militaires). Il constitue à ce titre un indice supplémentaire pour caractériser le statut de ce quartier de l'*oppidum*. L'étude préliminaire de la céramique rejetée dans le comblement du four a permis de dresser un premier profil du répertoire produit par cette officine qui demeure, dans l'état actuel des connaissances, la plus précoce de l'*oppidum*. Des lames minces seront effectuées afin de préciser les caractéristiques techniques des argiles utilisées par les potiers à l'échelle du plateau d'Amboise. Les données mobilières et l'analyse stratigraphique ont permis, par ailleurs, de confirmer une utilisation et un abandon du four très proches, pouvant être situés à l'époque augustéenne, entre les années 20/15 av. et 20 apr. J.-C. L'étude archéomagnétique, actuellement en cours, viendra compléter ces résultats.

BIBLIOGRAPHIE

- Ahü-Delor et al. 2016** : AHÜ-DELOR (A.), MOUTON-VENAULT (S.), LABAUNE (Y.), CAPT (P.-A.), DE BEENHOUWER (J.), MALAGOLI (C.), SAGGESE (A.), *De la terre et des étoiles ... quand les potiers d'Augustodunum étaient au firmament*, Nanterre, Maison René-Givounès, Archéologie et Ethnologie, 2016.
- Amelin, Chartrain 1993** : AMELIN (P.), CHARTRAIN (A.), Présentation préliminaire d'un atelier augusto-tibérien à Gièvres (Loir-et-Cher) : *Terra Nigra*, commune et Besançon, SFECAG, *Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 225-238.
- Cadalen-Lesieur 2005** : CADALEN-LESIEUR (J.), La céramique gallo-romaine sur le site de Thésée-Pouillé (Loir-et-Cher), *SFECAG, Actes du Congrès de Blois*, 2005, p. 205-244.
- Cadalen-Lesieur 2016** : CADALEN-LESIEUR (J.), Nouvelle approche de l'agglomération antique de Tasciaca (Thésée, Pouillé, Monthou-sur-Cher - Loir-et-Cher), dans CRIBELLIER (C.) dir., *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre-Val-de-Loire - 4*, Tours, FERACF, 2016 (64^e suppl. à la RACF), p. 9-99.
- Carrato 2012** : CARRATO (C.), Le four 3 de l'atelier de potier de Saint-Bézard et ses productions (Aspiran, Hérault). Contribution à la connaissance de l'artisanat potier en Gaule Narbonnaise à la fin de l'époque augustéenne, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 45, 2012, p. 39-73.
- Cinçon 2012** : CINÇON (L.), L'atelier de potiers Gallo-Romain dit du "VVF" et la production céramique aux I^{er} - II^e siècles à Amboise - *Ambacia* (Indre-et-Loire), dans FERDIÈRE (A.) dir., *Deux ateliers de potiers de la Loire moyenne au Haut-Empire : Vrigny (Loiret) et Amboise (Indre-et-Loire)*, Tours, FERACF, 2012 (40^e suppl. à la RACF), p. 145-206.
- Coëuret, Coëuret 1968** : COEURET (G.), COEURET (M.), Un four de potier gallo-romain à Thésée-la-Romaine (Loir-et-Cher), *Revue Arch. du Centre de la France*, 7, fasc. 4, 1968, p. 291-302.
- Coulon, Odiot 1980** : COULON (G.), ODIOT (T.), Un atelier de potiers de la Tène finale à Villedieu-sur-Indre (Indre), *Revue Arch. du Centre de la France*, 19, 1980, p. 81-94.
- Couvin 2012** : COUVIN (F.), Céramiques culinaires du Val de Loire au Haut-Empire (I^{er}-III^e s.), *SFECAG, Actes du Congrès de Poitiers*, 2012, p. 149-166.
- Couvin, Delage 2006** : COUVIN (F.), DELAGE (R.), Un dépotoir du II^e siècle à *Caesarodunum* (Tours, Indre-et-Loire), *SFECAG, Actes du Congrès de Pézenas*, 2006, p. 381-410.
- Couvin, Riquier 2007** : COUVIN (F.), RIQUIER (S.), Éléments du répertoire gallo-romain précoce en territoire turon, *SFECAG, Actes du Congrès de Langres*, 2007, p. 477-500.
- Dartevelle, Humbert 1990** : DARTEVELLE (H.), HUMBERT (S.), Besançon : fours de potiers et production augustéenne de tradition indigène, *SFECAG, Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 29-37.
- Deberge et al. 2009** : DEBERGE (Y.), CABEZUELO (U.), CABANIS (M.), FOUCRAS (S.), GARCIA (M.), GRUEL (K.), LOUGHTON (M.), BLONDEL (F.), CAILLAT (P.), L'oppidum arverne de Gondole (Le Cendre, Puy-de-Dôme). Topographie de l'occupation protohistorique (La Tène D2) et fouille du quartier artisanal : un premier bilan, *Revue Arch. du Centre de la France*, 48, 2009, p. 33-130.
- Desbat 2010** : DESBAT (A.), L'artisanat antique à Lyon, dans CHARDRON-PICAULT (P.) dir., *Aspects de l'artisanat en milieu urbain? : Gaule et Occident romain*, Dijon, SAE, 2010 (28^e suppl. à la RAE), p. 55-74.
- Desbat 2012** : DESBAT (A.), Lyon, Lugdunum. Les contextes précoces des fouilles du «sanctuaire de Cybèle», dans BARRAL (P.), FICHTL (S.), *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e-I^{er} siècle avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne. Actes de la table ronde tenue à Bibracte le 15-17 octobre 2007*, Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen, 2012 (Bibracte, 22), p. 65-94.
- Dufaÿ 1996** : DUFAY (B.), Les fours de potiers gallo-romains : synthèse et classification. Un nouveau panorama, *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 297-312.
- Dufaÿ et al. 1997** : DUFAY (B.), BARAT (Y.), RAUX (S.), *Fabriquer de la vaisselle à l'époque romaine. Archéologie d'un centre de production céramique en Gaule, La Boissière-École (Yvelines) I^{er}-III^e siècles après J.-C.*, Versailles, Service arch. départemental des Yvelines, 1997.
- Ferdière, Gendron 1989** : FERDIÈRE (A.), GENDRON (C.), Catalogue des poinçons décoratifs sur sigillée du "Groupe Centre-Ouest", *Revue Arch. du Centre de la France*, 28, 2, 1989, p. 179-215.
- Ferdière, Peyrard 1993** : FERDIÈRE (A.), PEYRARD (A.), Amboise (Indre-et-Loire), dans BÉMONT (C.), JEANLIN (M.), LAHANIER (C.) dir., *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1993 (Documents d'Archéologie Française, 38), p. 78.
- Genin 2007** : GENIN (M.) dir., *La Graufesenque (Millau, Aveyron), vol. II. Sigillées lisses et autres productions*, Bordeaux, Fédération Aquitania, 2007 (Études urbaines).
- Guillier et al. 2012** : GUILLIER (G.), COFFINEAU (E.), DELAGE (R.), DELOZE (V.), VALAIS (A.), LEMAÎTRE (S.), PILON (F.), SIMON (L.), Le site gaulois et antique de «La Carie», entre oppidum et ville romaine à Entrammes (Mayenne), *Revue Arch. de l'Ouest*, 29, 2012, p. 1-70.
- Höpken, Aeissen 2009** : HÖPKEN (C.), AEISSEN (M.), Eine frühe römische Töpferei im Kölner Hinterland, *Archäologie im Rheinland*, 2009, p. 71-73.
- Labarre, Willems 2019** : LABARRE (D.), WILLEMS (S.), Une officine de potiers à Bavay entre la période augustéenne et la période flavienne, *SFECAG, Actes du Congrès de Maubeuge-Bavay*, 2019, p. 13-24.
- Le Boulaire et al. 2019** : LE BOULAIRE (C.), MORTREAU (M.), THÉBAUD (S.), TRIN-LACOMBE (L.), Évolution de l'organisation de l'artisanat potier en Pays de la Loire et Morbihan, *SFECAG, Actes du Congrès de Maubeuge-Bavay*, 2019, p. 103-122.
- Ledreff 2011** : LEDREFF (T.), Fours et ateliers de potiers au second âge du Fer dans l'isthme gaulois, *Aquitania*, 27, 2011, p. 19-60.
- Ledreff et al. 2017** : LEDREFF (T.), ROTH-ZHENER (M.), SÉGUIER (J.-M.), Les ateliers de potier au second âge du Fer : premier bilan et perspectives de recherche, dans MARION (S.), DEFFRESSIGNÉ (S.), KAURIN (J.), BATAILLE (G.) dir., *Production et proto-industrialisation aux âges du Fer*, vol. Actes du 39^e colloque de l'AFEAF, Nancy 2015, Bordeaux, Ausonius, 2017 (Mémoires, 47), p. 155-178.
- Linger-Riquier 2014** : LINGER-RIQUIER (S.), Les vases à décor estampé du Val de Loire (I^{er} s. av. J-C), *SFECAG, Actes du Congrès de Chartres*, 2014, p. 335-348.
- Peyne 2019** : PEYNE (N.), *Une agglomération artisanale gauloise à Blois (Loir-et-Cher). Le site de la Croupe*, Tours, FERACF (73^e suppl. à la RACF), 2019.
- Peyrard 1984** : PEYRARD (A.), L'oppidum des Châtelliers à Amboise. État des recherches en 1983. Étude préliminaire, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 40, 1984, p. 839-853.
- Peyrard 1987** : PEYRARD (A.), L'oppidum des Châtelliers à Amboise. Campagne de fouille 1986. Étude préliminaire, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 41, 1987, p. 605-619.
- Poux et al. 2014** : POUX (M.), LAURANSON (R.), DUFAUD (S.), L'atelier de potiers de Corent (Puy-de-Dôme) : structures et productions, *SFECAG, Actes du Congrès de Chartres*, 2014, p. 401-418.
- Rudnick 2001** : RUDNICK (B. P. M.), *Die römischen Töpfereien von Haltern*, Mainz, 2001 (Bodenaltertümer Westfalens, 36).

Schweitz et al. 1986 : SCHWEITZ (D.), TOULIER (C.), TOULIER (B.), FERDIÈRE (A.), FEHRNBACH (X.), BLANC (P.-M.), L'atelier de potier de Mougon (Crouzilles, Indre et Loire), *Revue Arch. du Centre de la France*, 25, fasc. 1, 1986, p. 37-77.

Sireix 1994 : SIREIX (C.), Officines de potiers du Second Age du Fer dans le sud-ouest de la gaule : organisation, structures de cuisson et productions, *Aquitania*, 12, 1994, p. 95-109.

• **Rapports de fouilles, mémoires et thèses**

Bébién 2010 : BÉBIÉN (C.), *La céramique gallo-romaine à Tours du I^{er} au V^e siècle après J.-C. : consommation et approvisionnement*, travaux de thèse de Doctorat, Tours, Univ. F. Rabelais, 2010.

Fouillet 2007 : FOUILLET (N.) dir., *Notre-Dame-d'Oé, Arche d'Oé II "Le Tertreau" (Indre-et-Loire)*, RFO, Orléans, SRA Centre, 2007.

Laruaz 2009 : LARUAZ (J.-M.), *Amboise et la cité des Turons. De la fin de l'âge du Fer jusqu'au Haut-Empire (II^e s. av. n.è. / II^e s. de n.è.)*, Thèse de Doctorat Histoire/Archéologie, Tours, Univ. F. Rabelais, 2009.

Laruaz 2014 : LARUAZ (J.-M.) dir., *Amboise (37), « Les Violettes », Extension et rénovation du VVF*, Rapport de diagnostic archéologique, Orléans, SRA Centre, 2014.

Laruaz 2016 : LARUAZ (J.-M.) dir., *Amboise (37), Réserve de la « Butte de César », campagne 2015*, Rapport de fouille archéologique programmée, Orléans, SRA Centre, 2016.

Laruaz 2017 : LARUAZ (J.-M.) dir., *Amboise (37), Réserve de la « Butte de César », campagne 2016*, Rapport de fouille archéologique programmée, Orléans, SRA Centre, 2017.

Laruaz 2018a : LARUAZ (J.-M.), *Amboise (37), VVF - Fouilles sur le flanc nord de l'oppidum d'Ambacia*, Rapport de fouille archéologique, Orléans, SRA Centre, 2018.

Laruaz 2018b : LARUAZ (J.-M.) dir., *Amboise (37), Réserve de la « Butte de César », campagne 2017*, Rapport de fouille archéologique programmée, Orléans, SRA Centre, 2018.

Laruaz 2018c : LARUAZ (J.-M.) dir., *Amboise (37), Rue du Petit-Bonheur/Ruelle Farcin - Fouille d'un quartier sur le flanc sud de l'oppidum d'Ambacia*, Rapport de fouille archéologique, Orléans, SRA Centre, 2018.

Laruaz 2019 : LARUAZ (J.-M.) dir., *Amboise (37), Réserve de la « Butte de César », campagne 2018*, Rapport de fouille archéologique programmée, Orléans, SRA Centre, 2019.

Laruaz 2020 : LARUAZ (J.-M.) dir., *Amboise (37), Réserve de la « Butte de César », campagne 2019*, Rapport de fouille archéologique programmée, Orléans, SRA Centre, 2020.

Pastor 2010 : PASTOR (L.), *Les ateliers de potiers de la Meuse au Rhin à La Tène finale et durant l'époque gallo-romaine*, Thèse de Doctorat Archéologie, Univ. de Strasbourg, 2010.



DISCUSSION

Président de séance : Martine JOLY

Martine JOLY : *Merci beaucoup pour cette communication très riche en informations.*

Benoît FAVENNEC : *Une question sur les supports de la sole du four : y avait-il une ossature en bois ? Est-ce que vous avez cassé les barres et est-ce que vous avez pu voir si c'était des barres d'argile toutes simples ou s'il y avait une ossature en bois comme, par exemple, à Famars*

Laureline CINÇON : *Non, il n'y avait pas une telle ossature.*

Émilie MANNOCCI : *Une question sur le gobelet d'Aco dont vous avez montré la photo : vous avez parlé d'une production lyonnaise mais vous vous basez sur une frise, une signature ?*

Laureline CINÇON : *Il n'y a pas de signature mais une frise végétale et des oiseaux au-dessus de la zone de picots.*

Émilie MANNOCCI : *D'accord ; vous avez trouvé des comparaisons avec les publications d'Armand Desbat ?*

Laureline CINÇON : *Oui, tout à fait, de l'atelier de Loyasse ou de La Muette.*

Émilie MANNOCCI : *C'est juste une précision parce qu'il y a aussi quelques vases italiques et je les traque...*

Laureline CINÇON : *D'accord, mais il s'agit bien ici d'une production lyonnaise.*

Julie FLAHAUT : *Avez-vous trouvé des estèques ?*

Laureline CINÇON : *Non.*

Martine JOLY : *Donc, en fait, vous avez un four dont vous soupçonnez qu'il ait été mis en œuvre par une population romaine ou très romanisée*

Laureline CINÇON : *C'est une des hypothèses.*

Martine JOLY : *D'accord mais, du coup, la production est-elle très romanisée ou s'agit-il de Romains entre guillemets qui ont fabriqué des céramiques locales comme on en voit habituellement. Voit-on une différence entre la production qui sort de ce four et la structure qui est si particulière ?*

Laureline CINÇON : *La structure est effectivement de tradition romaine. Par contre la production du four présente beaucoup de similitudes avec ce qui a déjà été observé sur l'oppidum, notamment les vases-bobines, les gobelets- tonnelets, les assiettes Lamb. 6/36 pour lesquelles on avait déjà observé pas mal d'imitations avec un emprunt au répertoire italique pour ces dernières.*

Martine JOLY : *Avez-vous d'autres indices pour identifier cette population, ce groupe particulier d'artisans ?*

Laureline CINÇON : *Sur le four en lui-même, pas vraiment. Ce sont des éléments que je vous ai présentés en introduction qui ont été découverts sur le site de la Butte de César, par exemple une lampe à huile d'origine nord-italique. Il y a quelques éléments spécifiques, uniques, sur l'oppidum, qui font penser à la présence d'une population exogène. Ces*

éléments spécifiques, concentrés dans cette partie de l'oppidum, font effectivement penser à la présence d'une population exogène sur le site.

Martine JOLY : Donc vous arrivez à les pister avec d'autres petits indices.

Laureline CINÇON : Oui, il y a d'autres petits indices mais peu en termes de proportions. On observe également une concentration de monnaies exogènes ...

Martine JOLY : Exogènes d'où ?

Laureline CINÇON : Le faciès monétaire de la Butte de César est constitué de monnaies en or, argent, bronze et potin. Les monnaies exogènes sont au nombre de 145, soit 16 % des découvertes, soit la plus grosse concentration de l'oppidum. Elles comprennent notamment un rare denier romain *CONCORDIA L. VINICI*, émis en 52 av. n.è., quelques monnaies de Nîmes et Lyon, et des gauloises émises par plus d'une quinzaine de peuples. Au sein de ce groupe, on note en particulier la présence de monnaies du Centre-Est (*KALETEDOY, VIIPOTAL*). Sur l'ensemble de l'oppidum, on dénombre 5 monnaies républicaines, 14 fractions d'argent (*TOGIRIX, VIIPOTAL, ATEVLA/VLATOS, SANTONOS, KALETEDOY*) dont 5 autour de la Butte, et 18 bronzes de Nîmes (com. pers. Murielle Troubady et Jean-Marie Laruz).

* *
*